

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. DECEMBRE.

1780.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-  
vant Imprimeur de S. Maj. l'Impéra-  
trice-Reine Apostolique.

---

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examinateur.*





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE

I. DECEMBRE

1780.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Le vieillard abyssin rencontré par Amlac, Empereur d'Ethiopie. Par Mr. l'abbé Raby. A Paris, chez Bastien; à Liege, chez Demazeau. 1780. 1 vol. in-12 de 326 pages.*

A Force de philosophie nous avons tellement dénaturé les principes de morale, de religion & de politique, que pour retrouver les véritables, les seuls propres à produire le bonheur des états & des individus, il faut les recueillir chez les nations éloignées qui

*I. Part.*

H h 2

ayant été anciennement éclairées des lumières de l'Évangile en ont conservé quelques raïons dans toute leur pureté , malgré l'altération qu'ont souffert parmi eux un grand nombre de dogmes d'une religion qu'ils professôient autrefois dans sa totalité. C'est sans doute cette considération qui a engagé l'auteur de ce roman moral & politique , à faire parler un vieillard abyssin , & à réfuter les délires des beaux esprits d'Europe par le bon sens d'un Chrétien d'Éthiopie. Que ce soit ici une réalité ou une fiction , l'impression de la vérité doit être égale de quelque manière qu'elle vienne à frapper notre intelligence. " Peu importe , dit l'auteur , que cet ouvrage soit traduit ou imité d'un manuscrit éthiopien ; peu importe aussi qu'il renferme des traits applicables à quelques personnages de nos jours , pourvu qu'il satisfasse les lecteurs & les excite à devenir meilleurs ,"

Le vieillard abyssin dans le très-long discours qu'il adresse à l'Empereur , rassemble avec beaucoup d'art tous les objets qui peuvent influencer sur la gloire de son regne , & assurer la prospérité d'un grand empire. " Il a tout ramené à l'ordre , à l'équité , à la décence , à la raison , au bon goût. La littérature , les mœurs & la religion y sont vengées des principes absurdes dont on les empoisonne depuis quelque tems , & la hiérarchie sociale y est remise dans son état primitif de pureté. Les instructions du vieillard au jeune Prince décèlent une ame droite & réfléchie , un homme de bien , un citoyen pénétré de l'a-

mour

le plus vif pour sa patrie & ses semblables, un fonds de vertu que nous ne trouvons plus parmi nous. On juge tout de suite que ce solitaire intéressant ne respire que l'utilité commune, & que l'état où le Ciel l'a fait naître peut se glorifier d'avoir en lui un sujet fidele & zélé. Qu'on daigne l'écouter attentivement, on se convaincra qu'il ne hazarde rien, & que ses plans & ses vues sont dégagées de la funeste manie que nous avons de vouloir créer un nouveau code, une nouvelle politique, de nouveaux gouvernemens „

Ne pouvant suivre le sage Abyffin dans une multitude d'observations qu'il exprime avec un ton & une éloquence digne de la vérité, & du zele patriotique qui l'anime, je me contenterai de rapporter quelques passages sur les matieres qui semblent intéresser particulièrement sa philosophie. En combattant le suicide, il propose d'adresser le discours suivant au malheureux qui se sent atteint de ce funeste délire. “**Ame de boue**, disons-lui, que faites-vous ? quelle raison avez-vous d'attenter à vos jours, de prévenir les coups d'une destinée commune ? pourquoi ce farouche désespoir étincelle-t-il dans vos regards ? pourquoi provoquez-vous une destruction qu'amenent assez-tôt les vicissitudes d'ici-bas ? Osez-vous vous ériger en arbitre souverain de votre vie ? Ignorez-vous que vous existez autant & plus pour le Prince & vos concitoyens, que pour vous-même ? Malheureux usurpateur d'un bien qui ne vous appartient pas, avez-vous rempli votre carrière sociale ? Vos jours, quelque longs

que je les suppose, vous auroient-ils acquitté envers la république de la dette que vous avez contractée avec elle en naissant ? Eussiez-vous la vieillesse, les années, le mérite & l'expérience des hommes consommés, l'attentat que vous allez commettre vous seroit-il permis ? Peut-on, sans noircir sa réputation, je ne dis pas justifier, mais colorer votre détestable démarche ? Ou le gouvernement n'a qu'à se louer, ou à se plaindre de vous ? dans les deux cas ne lui êtes-vous pas traître & parjure ? Vous lui avez consacré tous les instans de votre vie ; vous ne lui avez donné que des marques de zèle, de travail, d'application, d'attachement & de fidélité ! que ne continuez-vous en bon patriote, à le servir, à contribuer à son repos, à sa gloire, à son harmonie ? Quand on a si bien commencé, il est si beau de persévérer. . . . Vous n'avez encore rien fait qui puisse mériter sa bienveillance, & sa protection. Vous voulez donc descendre insolvable au tombeau ? Hé bien ! lâche, mourez avec la tache ineffaçable d'avoir été un poids inutile à la terre,„

Ce n'est pas avec moins d'ardeur que l'Abbyssin poursuit les causes de cette frénésie, il les trouve dans nos mœurs dégradées par un philosophisme avilissant & destructif. " Je ne cesserai de le répéter & je voudrois que ma voix, semblable au tonnerre, retentît d'une extrémité du monde à l'autre. Nos mœurs attaquées, mutilées, dissoutes par des esprits inquiets & remuans, enfantent les exécérations dont le spectacle ne nous effraie que trop souvent, Accusons-les hautement, toutes les fois,

que des mains forcenées se tourneront contre elles-mêmes ; faisons retomber sur eux , sur leurs blasphêmes , sur leurs nouveautés scandaleuses le sang dont cet infortuné citoyen dégoutte encore. Défions-nous des vapeurs infectes qu'on exhale autour de nous. Songeons que la vie est un poste que nous ne sommes pas libres d'abandonner , & qu'il faut attendre patiemment qu'on nous en retire. L'antidote encore le plus sûr contre une épidémie qui de jour en jour fait de rapides progrès, c'est de n'oublier jamais ce que nous devons à l'Être des êtres , à l'arbitre de la vie & de la mort , ce que nous devons à nous-mêmes , ce que nous devons au Prince & aux loix sous lesquelles nous vivons „.

Un monstre qui porte à la société des coups aussi directs & aussi mortels que le suicide , c'est le duel. La sagesse des Souverains armée d'une sévérité nécessaire l'avoit presque étouffé ; il reparoit derechef à la faveur des autres désordres dont la multitude s'accroissant tous les jours , partage l'attention de l'autorité de manière à ne presque pas lui permettre de donner des soins suffisans à la destruction d'un seul en particulier. Le solitaire d'Ethiopie déplore vivement le sort des états où ce fléau exerce une libre carrière. “ Depuis que le duel a infecté le courage national, que d'illustres généraux , que d'intrépides guerriers , que de vaillans capitaines , que de bons soldats n'avons nous pas eus à regretter ! que de têtes précieuses la faux du monstre n'a-t-elle pas moissonnées ! que de troubles , que d'orages , que de dissensions cet ennemi domestique

n'a-t-il pas excités ! Il a couvert successivement votre empire de deuil, de dévastations, & l'a mis à deux doigts de sa perte. Le fantôme d'honneur qui le suivoit avoit exalté toutes les imaginations. On étoit féroce par valeur, brutal par gloire, homicide par goût. Des flots de sang suffisoient à peine, ou pour laver une légère injure, ou pour contenter une passion inquiète & jalouse de se faire remarquer „

Après avoir détaillé avec autant de clarté que de véhémence les raisons respectables, évidentes, invincibles qui semblent devoir opérer sans retour la proscription de cet usage meurtrier & barbare, le solitaire se plaint à l'Empereur de ce qu'elles n'ont pas eu encore le succès qu'on s'en promettoit. “ Toutes ces raisons tirées de l'élévation des sentimens & des lumières naturelles, n'ont point assoupi la rage du duel. Elle s'est toujours maintenue parmi nous avec plus ou moins de force à la vérité, avec plus ou moins de progrès. La noblesse de votre royaume, sortie depuis long-tems de l'état barbare & féodal, n'a pas encore abattu cette vieille & honteuse idole. Elle se prostitue encore aujourd'hui à l'horreur & à l'infamie de son culte. Le serpent écrasé tant & tant de fois, fait encore entendre son sifflement; le monstre se relève encore malgré les coups redoutables qu'on lui a portés. Il se traîne sur la poussière & vomit de tems en tems son poison inhumain. — Animez-vous à la vue des combats opiniâtres que lui ont livré, sur-tout, vos deux derniers prédécesseurs. Achevez de préserver la nation des morsures cruelles de ce serpent. Renouvez la

rigueur de leurs loix ; occupez-vous d'une branche de mœurs si importante à l'humanité ; abolissez entièrement le duel. La vérité ne va que lentement , ce n'est qu'à la longue qu'on la fait triompher. Tous les voiles du préjugé auquel on avoit sacrifié , sont déchirés. Encore quelques preuves de courage & de févérité , encore quelques flèches lancées contre l'hydre , & l'abyme l'engloutit pour toujours ,.

Il paroît qu'il s'est trouvé en Afrique comme en Europe , des hommes dont les talens ont paru autoriser les vices , & qu'on a voulu décorer des honneurs de la vertu , parce que leur scélérateffe paroissoit sous les traits du génie. Le vieillard abyffin s'éleve contre ce genre d'usurpation , comme destructive des droits de la vertu , propre à autoriser tous les crimes , à porter le trouble dans tous les états de la société , à diffamer & avilir la nation entière. “ Que nous importent les éclats de génie dont nous inonde ce citoïen , dès qu'ils nous précipitent dans l'abyme , & qu'ils ourdissent la trame de notre perte ? — J'ai entassé observations sur observations ; j'ai fouillé dans toutes les annales de l'univers ; je n'ai cessé d'étudier les anciens & les modernes ; j'ai orné mon esprit & ma mémoire des différens faits qui se sont passés depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours ; j'ai tout vu , tout analysé , tout examiné ; & de ces fucs multipliés je n'en compose qu'un poison affreux , & de ces connoissances il n'en résulte que des volumes d'horreurs & d'exécutions ; & je n'emploie mes talens , & je ne consacre mes veilles qu'à

flétrir les mœurs publiques & particulières, qu'à dégoûter mes semblables de leurs plus saints engagements : je ne mérite plus l'approbation & l'estime de mon siècle ; je ne suis plus qu'un traître, qu'un perfide, qu'un homme pervers, qu'un sujet digne du courroux du Prince & du gouvernement ; je ne suis plus qu'un furieux armé d'un glaive homicide : on doit m'arrêter, me proscrire, m'arracher à mes foyers ; on doit réfréner ma plume infâme & corruptrice ; on doit intimider par mes châtimens les auteurs que le même goût & le même amour du désordre engageroient à m'imiter & à abuser de la presse „.

L'auteur a eu raison de nous avertir dans la préface qu'on appercevoit dans les observations du vieillard bien des choses, qui se passent à peu près de même chez nous, & qui ont avec les affaires d'Europe un air de ressemblance qu'il est impossible de méconnoître. Tel est l'état actuel des lettres dans le vaste état de l'Abyssinie. “ Autrefois le génie n'étoit destiné qu'à consacrer la vertu, la gloire des héros, le mérite des hommes recommandables. L'artiste corrompu le force à colorier le libertinage & le frivolisme ; il orne de ses richesses & de ses dons les autels de ses plus implacables ennemis ; il en étouffe le germe, il en ôte l'ame & la vie ; il transforme ses flammes en étincelles, en bluettes, & le noie tellement dans la passion & le goût du moment, qu'il en devient méconnoissable. — Delà cette quantité prodigieuse d'ouvrages éphémères, d'avortons de

la littérature & des arts; delà ces productions entassées que le même jour voit éclore & disparaître; delà ce déluge de dictionnaires maigres & décharnés, de copies froides, de compilations informes & rebutantes; delà le dégoût général du travail, de l'application, de la saine & savante antiquité; delà cette fureur de sacrifier le fonds à je ne sais quelle superficie & quel stile magique & brillanté; delà ce bourdonnement d'insectes autour de l'arbre ébranlé (a). — Jamais tant de livres qu'aujourd'hui, jamais tant de mauvais & de frivoles, jamais tant d'auteurs, tant d'écrivains; tranchons le terme, jamais tant d'oppresséurs de l'empire littéraire & savant. Les raisons sont trop répandus pour que nous en soions réellement échauffés; à force de multiplier l'esprit & ses productions, à force de nous écarter du but & de l'objet, à force d'avoir fait fervir nos connoissances à nos passions, nous avons fait changer en nord le pais méridional des talens. Notre abondance prouve notre pauvreté. Il en est de la république des arts & des lettres comme de

(a) L'auteur place en note les quatre vers suivans, dont il n'indique pas la source; mais qui pour être anonymes n'en renferment pas moins une grande vérité, énoncée d'une manière ingénieuse & pittoresque:

N'abandonnons jamais les traces  
De la savante antiquité,  
Ses rides même ont des graces  
Que n'offre point la nouveauté.

la république expirante des Romains. Plus elle avoit d'habitans & moins elle avoit de citoyens. Pour un excellent artiste, il est des milliers d'imitateurs serviles, & d'artisans méprisables; pour un poëte, des milliers de versificateurs, & pour un orateur des milliers de déclamateurs. Dans l'état actuel des choses, on pourroit nous comparer à ces régions incultes & tristes que la nature semble avoir disgraciées. L'œil fatigué y trouve à peine quelques endroits aimables & fertiles où il puisse se reposer „.

On reconnoitra encore sans peine dans le tableau suivant un regne qui a porté la France au comble de la gloire, les sciences & les arts à un degré de perfection d'où la légèreté & l'inconstance de l'esprit humain s'est trop empressée de les abaisser. “ Est-ce ainsi qu'on pensoit, qu'on écrivoit sous ce regne où se renouvelèrent la délicatesse attique & l'urbanité romaine, où les artistes & les savans se distinguoient par l'admirable variété de leurs productions? Mettoit-on en question des choses généralement reconnues pour vraies & incontestables? s'acharnoit-on comme aujourd'hui à miner l'édifice des mœurs? Pendant que les artistes les plus habiles faisoient renaître en Abyssinie la netteté, l'expression & la hardiesse du dessin & de la peinture; les Oviédo, les Mendez apprenoient aux Rois & aux grands à trembler aux approches de la mort, abaissoient les vanités & les pompes humaines, & les conduisoient comme par la main au néant des tombeaux;

ces hommes immortels cultivoient la saine éloquence, la faisoient respirer dans des harangues mâles & nerveuses. Un génie sublime de son côté peuploit la scène tragique de pieces enlevantes, chauffoit majestueusement le cothurne, & nous transportoit au tems de Sophocle, d'Euripide & de Sénèque; un autre étudioit la nature, en animoit les masques & ses personnages, & corrigeoit ainsi la ville & la cour de ses vices & de ses ridicules; un troisieme enfin, moins inventif, mais aussi digne d'estime, nous ouvroit les sources pures du grec & du latin par un travail aussi rude que savant, nous aplanissoit, à l'aide de ses notes lumineuses, les difficultés de ces langues mortes; un critique fleuri concilioit la rime avec la raison, & faisoit servir la décence & l'honnêteté de ses satyres à la vengeance de la vertu, & à l'humiliation de l'intrigue, de l'avarice & de l'ignorance; des poëtes plus sensibles que lui chantoient les bergeries, & célébroient les délices de la vie champêtre „.

J'omets divers portraits dont il est aisé de faire l'application à la premiere lecture, qui retracent pittoresquement & avec le plus grand intérêt des hommes dont le nom honore les sciences, & dont les sciences ont immortalisé le nom. Ces tableaux particuliers sont suivis d'un autre plus général qui formera un contraste bien frappant avec celui qu'on tracera un jour du tems où nous vivons. “ Dans ce siecle fortuné des

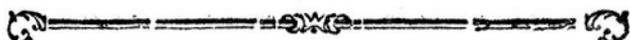
arts & des talens , les imprimeurs & les auteurs ne formoient point une confédération attentatoire aux mœurs , à l'église & à l'état. La librairie n'étoit point infectée de mille productions défavouées , & frappées de l'exécration publique. Les auteurs , fideles aux loix du Prince & de la patrie , animés même d'un autre esprit plus efficace & plus puissant encore , de l'esprit de la religion , ne trempoient point leurs plumes dans le fiel & l'absynthe , l'indécence & la corruption , le blasphème & le déisme. Ils égaioient bien quelquefois leurs craions sur une toile légère & badine , mais ils ne fortoient point des bornes prescrites , mais ils n'alarmoient point l'innocence & la pudeur , mais ils n'amolissoient & n'énervoient point les cœurs. Ils embrassoient bien tous les genres littéraires , histoire , poésie , éloquence , mythologie ; mais ils n'éta-  
loient point dans une prose sonore & dans des rimes voluptueuses & criminelles , des horreurs dont le seul récit fait frémir. — Peintres modestes , ils avoient soin de draper leur figures , & de ne leur donner que les attitudes de la décence & de la retenue. — Ces hommes célèbres & érudits que nous regretterons toujours , déchiroient bien , si vous voulez , les voiles de l'ignorance & de la stupidité , rétablissoient bien la raison outragée dans ses droits ; ils faisoient bien rougir l'homme des excès où l'avoit pu plonger le défaut de lumieres & de connoissances : mais ils n'oublioient pas le point où devoit s'arrêter l'audace louable de leurs idées & de leurs découvertes ; mais ils ne laissoient

échapper aucune vue dangereuse au gouvernement & à la société; ils se précipitoient bien dans l'abyme profond de la métaphysique, méditoient bien la nature de l'homme & de l'Être des êtres; ils tâchoient bien de découvrir le germe qui avoit corrompu la masse des générations: mais leur œil, quoique pénétrant, s'abaissoit devant les mystérieuses vérités qu'ils rencontroient, mais ils faisoient réfréner l'orgueil de leur entendement, dès qu'il vouloit s'élever trop haut. Ils étudioient bien, comme nous, les loix du mouvement & de la gravitation; ils s'adonnoient bien à la physique, à l'algebre, à l'astronomie, à l'anatomie, à la chymie: mais il ne mettoient pas les lumieres bornées de ces sciences en opposition avec le flambeau de la révélation; mais ils n'avoient pas l'acharnement & la folie de calculer des êtres simples, indivisibles, spirituels, comme des êtres matériels, & sujets à recevoir toutes sortes de formes & de modifications. Quelque matiere qu'ils traitassent enfin, ils ne tendoient qu'au bien & à l'utilité publique, & n'aspiroient qu'à la gloire des mœurs, de la religion & de l'empire „.

Le jeune Monarque écoutoit le vieillard avec une attention mesurée sur le zele dont il étoit lui-même animé pour le bonheur de ses sujets, & cette attention redoubloit l'ardeur du vieillard, lorsque le moment de la séparation arrive & met fin à sa longue & éloquente harangue. “ Cependant le soleil doroit foiblement le sommet des montagnes;

des nuages resplendissans de pourpre & d'azur, tels qu'on en apperçoit dans l'éloignement d'un vaste horizon, lorsque le jour est prêt à s'éteindre, se formoient autour de son disque; la nuit s'avançoit avec ses voiles épais; le laboureur finissoit un travail commencé au lever de l'aurore, & alloit se reposer dans le sein de sa famille, de ses fatigues & de ses sueurs; les échos & les bois retentissoient du bêlement des troupeaux empressés à regagner la bergerie; des tourbillons de fumée s'élevoient du faite des maisons, & annonçoient le retour des cultivateurs; la lune entr'ouvroit la voute du ciel; des élémens de lumière semés dans l'étendue se perdoient successivement, & se hâtoient de rendre hommage à l'empire des ténèbres: la nature en un mot sembloit mourir insensiblement pour renaître le lendemain. — Aussi-tôt le Prince tourne ses pas du côté de sa cour inquiète & soucieuse de sa longue absence; il quitte ces lieux où regnoit la paix avec la sagesse; il revole dans le séjour que ses ancêtres ont embelli tour-à-tour par leur magnificence & leur goût. Que les adieux d'Amlac & du vieillard furent tendres & animés! Que leurs regards long-tems confondus se dirent de choses vives & touchantes! Que les sublimes sentimens dont ils étoient pénétrés se peignirent bien sur la majesté de leur visage. Mon foible pinceau ne tentera pas de retracer ces scènes attendrissantes. L'éloquence des signes est encore à trouver un peintre assez habile pour la rendre „

Le stile de cet ouvrage paroîtra peut-être un peu exalté, trop animé d'images vives & hardies; mais à quelques expressions près que rien ne semble pouvoir légitimer, il est parfaitement assorti au pais qu'habitoit le sage & vertueux vieillard. " Dans ces latitudes de feu, dit l'auteur, la vérité marche presque toujours accompagnée d'emblèmes & d'allégories „.



Joseph-Anton Bordonì Predigten über sonntägliche und feiertägliche Evangelien etc. *Sermons du P. Joseph-Antoine Bordonì sur les Evangiles des dimanches & des fêtes, traduits de l'italien en allemand par Mr. Winterl.* A Augsbourg, chez Wolff 1777. 14 gros vol. in 8°. Se trouve chez l'imprimeur du Journal.

Les Sermons du P. Bordonì ont été très goûtés en Italie; en France ils ne l'eussent pas été au même point. Les orateurs de cette région de l'Europe n'ont pas atteint jusqu'ici l'éloquence mâle des Bossuet, des Massillon, des Larue, &c. Beaucoup d'imagination, de vivacité, des ornemens accumulés quelquefois avec assez peu de choix, font le caractère de la plupart des Sermons qui nous viennent d'au delà des monts; ce ton de raison, qui porte l'impression de l'autorité, qui ne prend sa force & sa dignité que dans le sujet même qu'il développe, qu'il embellit,

ne s'y fait remarquer que par intervalles. On se convaincra sans peine de la vérité de cette observation en comparant les Sermons de Segneri regardé comme le Bourdaloue de l'Italie, avec ceux du Bourdaloue françois.

La traduction allemande présente une singularité remarquable. C'est que M<sup>r</sup>. l'abbé Winterl, dégouté de la Vulgate, & merveilleusement enthousiasmé de l'érudition hébraïque des Protestans, a substitué les noms propres écrits & prononcés à la maniere des sectaires modernes, à ceux qu'on lit depuis la naissance de l'Eglise dans tous les livres où l'on cite les saintes Ecritures. C'est ainsi qu'il écrit *Noah* pour *Noë*, *Hiskia* pour *Ezechias*, *Jesaja* pour *Isaias*, *Simson* pour *Samson*, *Belsezer* pour *Balthazar*. Il faut avouer qu'il y a bien du génie dans cette innovation, & sur-tout beaucoup de prudence; car le peuple catholique n'ayant jamais entendu parler de *Hiskia* ni de *Belsezer*, écoutera le prédicateur avec d'autant plus d'attention que tout ce que l'on racontera de ces gens-là, lui paroitra absolument nouveau. Cet avantage comique valoit bien la peine de mépriser les canons du Concile de Trente, & les défenses réitérées de se servir dans l'enseignement public & dans l'exercice de la religion d'autres versions que de la Vulgate; mais suffit-il pour justifier l'arrogante suffisance de réformer le langage d'un saint Jérôme qui a employé une vie longue & laborieuse à l'étude de l'hébreu; de tant d'autres hommes célèbres, profondément versés dans les langues saintes, & qui ont toujours

lu les noms propres comme on les lit dans la respectable version *vulgate* ? C'est bien-là , suivant l'expression de ce même Pere , former le projet insensé d'anéantir le langage des vieillards , & de ramener l'univers chrétien parvenu à son dernier âge , aux leçons de l'enfance. *Senis linguam mutare , & canescentem jam mundum ad infantiam retrahere parvulorum.*

Quoique cette puérilité paroisse d'abord n'être digne que de pitié ; si on en considère les suites naturelles , elle mérite l'attention des évêques & des gouvernemens catholiques. De telles innovations se font toujours au préjudice de l'instruction du peuple , sur-tout quand elles menacent de devenir générales par la vanité de ces petits imitateurs qui courent après la première pédanterie , qui peut leur donner un air d'érudition. — S'il est vrai , comme il est dit dans la préface , que ce M<sup>r</sup>. Winterl soit un ex-Jésuite , je dois convenir que parmi mes anciens confreres il se trouve des têtes singulièrement organisées.



*Réponse de l'ancien des Bollandistes, Corneille de Bye , au mémoire de Mr. des Roches , touchant le testament de St. Remy. A Bruxelles chez Lemaire 1780. 1 vol. in-8<sup>o</sup>. de 50 pag.*

**D**Ans un tems où le grand effort des gens foi-disant de lettres est de juger tant bien que mal , d'un petit vers galant ou

tout au plus d'une piece de théâtre, les objets de pure érudition paroissent presque comiques. Ceux qui s'en occupent, sont regardés comme des gens du vieux tems, qui dans un siecle d'élégance se trouvent singulierement déplacés. Cependant les vrais savans ne dédaignent pas d'en faire la matiere de leurs études. Ils n'ignorent pas combien les vérités historiques influent sur les vérités quelconques; & combien l'examen des anciens monumens influe sur la vérité de l'histoire.

Dans cette vue qui mérite tous les genres d'éloges, M<sup>r</sup>. des Roches, secrétaire perpétuel de l'academie des sciences établie à Bruxelles, a consacré ses recherches au titre d'une donation fameuse, appelée *le Testament de St. Remy*. Ce testament a paru apocryphe & absolument supposé à un grand nombre de savans; en particulier à M<sup>r</sup>. Baillet, à Jean-Jacques Chifflet, & au P. Suyskens un des continueurs de Bollandus; M<sup>r</sup>. des Roches s'efforce d'en établir l'authenticité dans une dissertation lue à la séance académique du 10 Mars 1778, & inférée dans le seconde volume des mémoires de cette académie, publié en 1780.

A peine les observations de M<sup>r</sup>. des Roches avoient-elles paru, que les Bollandistes ont cru devoir justifier le jugement que leurs prédécesseurs avoient porté sur ce testament dans le 1. vol. du mois d'Octobre. Mr. des Roches prétend 1<sup>o</sup>. que les argumens qui combattent l'authenticité du testament n'ont

aucune solidité. 2<sup>o</sup>. que le seul argument qui eût quelque apparence de raison, a échappé à tous ceux qui ont cru le testament supposé. L'ancien des Bollandistes actuels, l'abbé de Bye, discute ces deux assertions dans le plus grand détail. Il prétend démontrer que les raisons alléguées contre le testament sont absolument peremptoires; & que la nouvelle objection de M<sup>r</sup>. des Roches ne mérite aucune attention.

Quoique j'aie lu les deux dissertations & que je croie n'avoir rien négligé pour me mettre au fait de la chose controversée; j'avoue tout bonnement que je ne puis me décider pour ou contre, sans manquer aux règles d'une impartialité que je me suis inviolablement prescrite. Prévenu d'un côté par le sentiment amical d'une ancienne confraternité, intéressé d'une autre part à la gloire du secrétaire d'une académie qui illustre singulièrement ma ville natale, je crains qu'une de ces deux affections venant à prévaloir sur l'autre, n'altère cette sérénité d'esprit sans laquelle il est impossible de juger sainement d'aucune chose. J'aime donc mieux abandonner au public le jugement d'un procès dont il a les pièces sous les yeux, & qui recevra de nouvelles lumières par l'apologie que le savant académicien ne manquera sans doute pas de publier en faveur de l'opinion qu'il a cru devoir embrasser.



Die Vorbothen des neuen Heidenthums etc.

*Les avant-coureurs du nouveau paganisme, & les causes qui en ont préparé l'établissement. Sans lieu d'impression, 1780. 2 tomes en 1 vol. in-8°,*

**L** y a dans cet ouvrage un riche fonds de réflexions, & une étude approfondie des ressorts propres à produire de grandes révolutions. Le vaste édifice de la religion n'est point de nature à être abattu d'un coup de belier; ce n'est qu'en creusant peu à peu les fondemens sur lesquels il porte, en détachant les appuis qui le soutiennent, en rompant les entraves qui resserrent son indivisible ensemble, que l'impiété peut se flatter de se repaître un jour du spectacle de ses ruines. C'est de ce travail funeste des Encélades modernes que s'occupe l'auteur vraiment philosophe de cet ouvrage. J'ose assurer qu'il n'y a pas dans le fameux traité de Montesquieu *de la décadence de l'empire romain*, des vues en général aussi solides & d'un vrai aussi incontestable que celles que présente cette *histoire de la décadence du Christianisme*. L'auteur appelle *nouveau paganisme* le genre de système par lequel on prétend remplacer la religion; M<sup>r</sup>. de Voltaire n'eût pas daigné l'honorer de ce nom; il étoit persuadé que les délires du paganisme étoient plus

raisonnables que les spéculations de la philosophie moderne (a).

L'esprit de vanité & de suffisance est une des premières causes d'apostasie ; sur laquelle l'auteur fait les réflexions les plus assorties à la doctrine des saintes Lettres, à la connoissance du cœur & de l'esprit humain, & enfin à la nature de la foi chrétienne, essentiellement incompatible avec les prétentions de l'orgueil. Il y a dans ce premier chapitre plusieurs passages dignes des Bossuet & des Bourdaloue ; si le stile tient moins de l'orateur, le fonds des choses est parfaitement digne d'être associé à ce que ces grands hommes ont écrit sur la même matière. Dans le chapitre suivant on voit les réflexions les plus touchantes sur l'extinction du zèle pour les intérêts de la religion (b), & sur ce froid verbiage

(a) « Il vaut mieux d'être subjugué par toutes les superstitions possibles, que de vivre sans religion. Quoiqu'il fût ridicule de sa-  
» crifier aux Faunes, aux Sylvains, aux Naïades ; il étoit bien plus utile d'adorer ces  
» images fantastiques de la Divinité que de se  
» livrer à l'athéisme. *Traité de la Tolér.* c. 20.

(b) Il est incroyable à quel point de foiblesse & d'inconséquence, sont arrivés des gens que la religion avoit droit de considérer comme les plus fideles dépositaires de ses droits. Non contents de regarder avec une parfaite inertie les coups funestes qu'on lui porte, ils ont la lâcheté de blâmer les efforts des Chrétiens actifs & généreux qui combattent encore pour les murs de Sion. « On voit, dit un des plus célèbres orateurs de ce siècle, on voit périr  
» autour de soi la foi, la probité, les mœurs ;

de paix & de tolérance qu'on ne manque jamais de rencontrer sur les lèvres douces des gens conjurés contre le culte public, & qui ne prêchent la liberté dans les opinions qu'à condition qu'on soit de leur avis. L'auteur démontre que la tolérance n'est qu'en faveur du mal, que dans la défense & la pratique du bien il n'y a presque plus de liberté \*.

Les

\* 15 Déc.  
1778. p. 557.

Le P. de  
Neuville,  
Sermon sur  
la grandeur  
& la bonté  
de Dieu.

” on voit ces monstres de scandale, ces at-  
tentats d'impiété & d'irréligion, ces torrens  
d'iniquité qui se débordent à grands flots  
dans l'héritage de Jésus-Christ; on le voit,  
” & tranquille spectateur des révolutions qui  
se préparent, on laisse le mensonge outrager  
la vérité, le vice audacieux se jouer de la  
timide pudeur; on abandonne le soin de  
venger ce Dieu qu'on se flatte d'aimer; &  
plaise au ciel, qu'à la mollesse, qui de son  
indifférence se fait une vertu, on n'ajoute  
pas l'aveuglement qui seroit aux autres un  
crime de leur zèle! ” ———— Quand la vue  
des disgrâces qu'ils éprouvent, ne rehausse  
pas le courage des ministres du Seigneur, quand  
elles les engage à entrer en négociation avec  
ses ennemis; à se relâcher pour avoir la paix,  
ne fût-ce que sur le langage & les expressions;  
à se taire par une prétendue prudence, à adop-  
ter des tempéramens économiques, qui leur  
épargnent des affronts & leur conservent une inu-  
tile considération; on peut bien dire que l'at-  
taque est tombée sur des lâches combattans,  
qui ont dégénéré de la bravoure de leurs chefs;  
ou sur des enfans illégitimes qui ne sont pas  
du sang de ces hommes illustres, par qui Dieu  
a résolu de conserver ou d'étendre ses conquêtes \*.

Autres réflexions sur ce sujet, 1 Mars 1775, p. 326. ———— 1 Octobre 1776, p. 177. ———— 1. Décembre 1779, p. 478.

\* *Ipsi non  
erent de se-  
mine viro-  
rum illorum  
per quos su-  
tus facta est  
in Israël.* 1.  
M<sup>o</sup>cc. 5.

Les règles & les moïens d'une conduite chrétienne occupent ensuite les regrets de l'estimable auteur. Dans un tableau très-chargé & où néanmoins tous les objets sont très-distincts, il fait voir qu'il ne reste presque plus de vestige de cet ancien & respectable plan de vie , dont la crainte de Dieu faisoit la base , dont la sagesse & les mœurs étoient les fruits. Dans le détail des causes destructives d'un si grand bien, on s'imagine aisément que l'auteur n'a pas oublié le théâtre , ce baromètre du christianisme, si je puis m'exprimer de la sorte , qui monte ou descend toujours en raison inverse de la religion. Observation exactement vérifiée depuis qu'il y a dans le monde des Chrétiens & des spectateurs (a).

---

(a) Rappelons-nous la vogue & la splendeur du théâtre dans ce siècle de Rome où *le sénat*, si on en croit Voltaire, *n'étoit plus qu'une assemblée d'athées*. La fureur qui transportoit les plus graves matrones dans les coulisses, pour baiser les masques & les habits des histrions dans le paroxisme de la plus folle luxure, prouve bien jusqu'où les choses en étoient venues. Ce genre de fièvre & de délire s'éteignit entièrement sous l'empire des mœurs chrétiennes. Qu'on suive de siècle en siècle les vicissitudes de la religion; qu'on examine sa situation respectivement dans les villes où les spectacles mimiques ont été plus ou moins en honneur; qu'on réfléchisse sur la chute aussi rapide que générale qu'elles essuient sous nos yeux, & l'accroissement exactement proportionnel du théâtre: on verra que comme la mer & son rivage, l'histrionisme & l'Évangile n'ont fait de progrès

On continue à trouver dans les chapitres suivans des observations également sensibles, sur l'insouciance qui remplace les inquiétudes chrétiennes touchant le salut & le sort immuable de nos ames immortelles, touchant le soin & l'éducation des enfans. Ce dernier objet\*présente les réflexions les plus affligeantes. On peut bien dire que les mœurs, que la religion des jeunes gens sont attaquées par tous les moyens possibles; & cela sous la direction même, sous l'autorité & la pleine approbation de ceux qui par nature & par état sont chargés de leur conserver ces biens inestimables, ou de les leur procurer s'ils avoient eu le malheur de n'en pas être pourvus dans le tems qu'ils étoient déjà à même de les connoître & de les posséder.

Le second volume traite de l'affoiblissement de la piété, du défaut de l'instruction chrétienne, & des fausses méthodes d'enseigner ou d'expliquer la religion; du dégoût pour la parole de Dieu, de l'anéantissement de la générosité & de la magnanimité chrétienne, de l'avilissement du ministère sacré, & d'une indifférence fatale pour la pompe imposante & touchante de l'Office divin &c (a). Toutes

progrès qu'aux dépens l'un de l'autre. Rivalité, qui prouve mieux que tous les prédicateurs, leur essentielle & immuable incompatibilité. — Observations d'un genre différent, 1 Janvier 1779, p. 38 & suiv. — 1. Sept. 1780. p. 14.

(a) C'est précisément ce que je viens de dire. A mesure que le spectacle des histrions s'étend & se brillante, celui de la religion décroît.

ses matieres sont traitées dans un grand détail de choses & de raisons , & sur-tout avec une véhémence assortie au zèle & à la louable vivacité de l'auteur. Il y a quelques fois des expressions un peu originales & des observations qui semblent avoir un certain ton national , & si l'on veut , un goût de terroir ; mais en général son langage est celui de la plus saine raison ; le genre de son éloquence est une noble simplicité unie à un choix heureux des termes propres & à une riche variété d'expressions.

---

choit. La gloire de nos temples s'affoiblit , leur splendeur s'obscurcit , la majesté du culte s'anéantit ; l'indolence des ministres dénature les cérémonies les plus augustes. Je connois une ville catholique , centre d'un vaste & très-ancien diocèse , où durant toute une année il ne se chante pas dans les églises de paroisses , une *Messe solennelle* ; pas même les jours de Pâques & de Noël. Ce qu'on continue à appeler de ce nom , est réellement une *Messe basse*. Le chant du *Gloria* , de l'*Epitre* , du *Credo* , de la préface , du *Pater* &c , tout cela est supprimé. On ne remarque autre chose dans ceux qui servent au chœur & à l'autel , que l'ardeur de finir au plus vite.





Josephi Valentini Eybel, J. U. D. & juris ecclesiastici Professoris publici Cæs. Reg. introductio in jus ecclesiasticum Catholicorum. Viennæ. Typis Thomæ Trattner. 5 vol. in-8°. *Se trouve chez l'imprimeur du Journal.*

**L**E dernier volume de cet ouvrage ne paroit que depuis à peu près un an ; les deux premiers sont connus depuis 1778. L'auteur a enseigné le droit canon avec beaucoup de réputation dans la capitale de l'empire d'Allemagne. Ses décisions quoiqu'en général très-savamment motivées, ne se rencontrent pas toujours avec les canonistes des autres nations. On fait que c'est sur-tout en matière de jurisprudence qu'on voit éclater la diversité de sentimens qui divise les savans. On diroit que cette science, n'a point encore acquis la consistance qui doit naturellement résulter d'un assemblage de principes clairs, fermes, invariables. Ceux qui sont persuadés que la puissance ecclésiastique s'est à quelques égards accrue au préjudice de la puissance civile, seront bien contens de M<sup>r</sup>. Eybel, qui veille singulièrement à ce que celle-ci ne perde rien de ses droits, où qu'elle récupère ceux que le professeur croit avoir été aliénés.

On trouve aussi chez l'imprimeur du Journal, *A. R. P. Engel J. U. D. & olim in almd*

*Universitate Salisburgensi S. S. Canonum professoris, Jus Canonicum. Vindobonæ apud Trattner. 3 gros vol. in-8<sup>o</sup>. — Elementa juris civilis secundum ordinem pandectarum, commodâ auditoribus methodo adornata a Jo. Gottl. Heineccio. Viennæ. Typis Trattner 1779. 2 vol. in-8<sup>o</sup>.* Le premier de ces traités ne m'a point paru distingué d'un très-grand nombre d'ouvrages de ce genre que nous ont donnés les canonistes d'Allemagne; & le second est assez connu.

---

L'Académie impériale & royale des sciences & belles-lettres, établie à Bruxelles, tint le 11 & le 12 du mois d'Octobre, une séance-générale pour la distribution des prix. Elle avoit proposé en 1778 pour question historique " l'origine des seigneurs, comtes & ducs de Limbourg, leur succession & leur " généalogie; les dates du commencement " & de la fin de chacun; la réfutation des " erreurs qui peuvent se trouver dans ce " qu'ont dit sur ce sujet Aubert le Mire, " Bertholet, l'éditeur de Wernerus Teschen- " macher en 1721 pag. 430. Elle avoit de- " mandé enfin ce qu'étoient les comtes d'Ar- " denne, leurs possessions, leur commence- " ment & leur fin ". L'académie n'ayant pas reçu de réponse satisfaisante à cette question, le prix ne fut point adjugé. Elle distingua pourtant un mémoire ayant pour devise *The- sauri invisi & sapientiæ absconditæ nulla est utilitas*. L'auteur avoit traité avec beaucoup d'érudition la partie qui regarde les ducs, mais comme ses observations sur l'origine des seigneurs & des comtes de Limbourg, & celles qui concernent les comtes d'Ardenne,

laissent infiniment à desirer, l'académie résolut de proposer une seconde fois la même question pour le concours de l'année prochaine; en invitant l'auteur dont on vient de parler, & tous ceux qui voudront concourir, à travailler avec soin les deux parties qui ont été négligées. Les mémoires sur ce sujet doivent être remis avant le 16 Juin 1781.

Pour la question de physique également proposée en 1778, il falloit « indiquer les espèces des poissons qui sont l'objet ordinaire » de la pêche tant sur la côte que dans les » rivières de Flandre; faire connoître les » abus qui regnent dans cette pêche, & les » moyens de les corriger ». Le prix de cette question fut décerné à l'auteur d'un mémoire flamand, dont la devise étoit *Non hæc, piscator, vobis sunt otia læta littoribus, tranquilla dies & vita beata est.* Mr. Verhoeven, négociant, secrétaire perpétuel & honoraire de l'académie des beaux-arts à Malines, a été reconnu auteur de cet ouvrage. Un *accessit* a été accordé à l'auteur du mémoire, aussi en flamand, sous la devise *Benigna circa hoc natura innocua & esculenta animalia foecunda generavit.*

L'académie auroit souhaité pouvoir adjuger le prix qu'un citoyen lui avoit fait remettre pour l'éloge de Viglius. Mais comme les différens morceaux qu'on lui a présentés, péchoient tous ou contre les règles de l'éloquence ou contre celles de l'histoire, elle n'a pu en couronner aucun, & s'est vue obligée de proposer de nouveau ce sujet, qui fera la matière d'un concours particulier, ouvert jusqu'au 1 Avril 1781, date à laquelle tous les éloges doivent être remis à l'adresse du secrétaire de l'académie.

¶ Pour le concours de l'année 1782, l'académie propose les deux questions suivantes.  
1°. « Depuis quand le droit romain est-il con- » nu dans les provinces des Pays-Bas autri- » chiens, & depuis quand y a-t-il force de » loi? » 2°. Indiquer les arbres & les plan-  
» tes

» tes étrangères qu'on pourroit naturaliser uti-  
 » lement dans nos provinces : faire connoi-  
 » tre leur utilité, le terroir qui leur con-  
 » vient, la culture qu'ils exigent. Ou-  
 » tre les noms latins & françois des ar-  
 » bres & des plantes, les auteurs ajoute-  
 » ront, autant qu'il se pourra, les noms  
 » flamands ». Le prix de chacune de ces ques-  
 » tions fera une médaille d'or du poids de vingt-  
 » cinq ducats. Les mémoires doivent être écrits  
 » en latin, en françois ou en flamand. Les éloges  
 » de Viglius ne peuvent l'être qu'en fran-  
 » çois. Toutes ces pièces seront adressées & re-  
 » mises franc de port à Mr. DES ROCHES, se-  
 » cretaire perpétuel ; les mémoires sur les deux  
 » dernières questions doivent être envoyés avant  
 » le 16 Juin 1782. Ils ne pourront être tout au  
 » plus que d'une heure de lecture. L'académie  
 » exige la plus grande exactitude dans les cita-  
 » tions ; pour cet effet, les auteurs auront soin  
 » de marquer les pages des éditions dont ils se  
 » feront fervis. Ils ne mettront point leurs noms à  
 » leurs ouvrages, mais seulement une devise à leur  
 » choix : ils la répéteront dans un billet cacheté  
 » qui contiendra leur nom & leur adresse. Ceux  
 » qui se feront connoître de quelque maniere  
 » que ce soit, seront absolument exclus du con-  
 » cours,



☞ Le sieur Lemarié, libraire de Liege, qui s'est chargé de l'impression du *Dictionnaire historique*, vient de m'écrire ce qui suit : *Comme je reçois plusieurs nouvelles souscriptions en conséquence de l'avis inséré dans votre n<sup>o</sup>. du 1. Nov. p. 339, note (a), je vous prie d'annoncer que la souscription restera ouverte jusqu'au 15. Janvier ; mais dès le lendemain on commencera sans faute l'impression. On souscrit à Bruxelles chez Boubers, à Mastricht chez Dufour, à Mons, chez Hoyois, à Luxembourg chez l'imprimeur du Journal, &c. &c.*



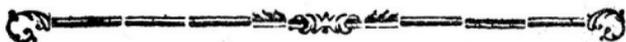


1. Oct. p.  
165.

☞ Dans un tems où la langue romaine est tombée dans le plus humiliant oubli, j'ai été surpris d'apprendre que le public recherchoit la dissertation *sur l'unité de Dieu*, qui a concouru pour le prix adjudgé par l'université de Leyde à Mr. W. (a). Sans doute que la curiosité des gens de lettres s'est portée à la comparer avec la dissertation couronnée. Comme je ne puis me refuser à cet examen, j'ai prié l'imprimeur d'en envoyer des exemplaires à tous ses correspondans. On la trouvera à Paris chez Berton, à Bruxelles chez Lefranc, à Liege chez Bassompierre & chez les principaux libraires de l'Europe.

---

(a) Elle n'a été écrite en latin que parce que l'université l'a demandé, & quelle a exclu toute autre langue que la latine & la flamande.



Le Foin est le mot de la dernière Enigme.

Toute petite qu'est ma graine,  
Combien n'ai-je pas d'ennemis ?  
L'un sans nulle pitié m'entraîne,  
L'autre contre moi se déchaine,  
Et contre eux je n'ai rien commis.  
Si par hazard je me roidis,  
Helas ! ma résistance est vaine ;  
Ils me font courir le país,  
Et malgré moi je me promene.  
Toi, qui que tu sois qui me lis,  
Si jamais tu vois la fontaine,  
Tu dois connoître qui je suis.

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 10 Octobre.) Le Ramazan, ou le carême des Turcs s'est passé assez paisiblement, & l'on doit cette tranquillité aux soins & à la vigilance du Grand-Visir, qui a sçu entretenir l'abondance dans cette capitale. Le Bairam, ou la Pâque a commencé. L'on saura bientôt les changemens survenus dans les postes, ou gouvernemens de l'empire-ottoman. La peste qui étend de plus en plus ses ravages & qui a gagné le ferrail, en pourroit encore retarder la publication. On avoit observé de tout tems que lorsque la petite-vérole se manifestoit, elle faisoit cesser la peste; mais c'est actuellement tout le contraire; car depuis deux mois la premiere de ces maladies fait les plus grands ravages, & comme le Bairam est un tems dans lequel les habitans communiquent plus ensemble & que la vendange est commencée, il est à craindre que la contagion ne fasse plus de progrès.

La république de Venise étant dans l'usage de changer de baile tous les trois ans, elle vient de nommer à ce poste M<sup>r</sup>. Garzoni, qui viendra ici l'année prochaine relever M<sup>r</sup>. André Memmo. — M<sup>r</sup>. de Sta-

*I. Part.*

K k

chief,

chief, envoié de l'Impératrice de Russie, a reçu ces jours-ci un courier de Pétersbourg, chargé de lui remettre de nouvelles instructions au sujet du refus que fait la Porte de laisser passer les paquebots russes, & de permettre à sa Souveraine d'avoir des consuls dans les principautés de la Moldavie & de la Valachie; mais on n'en fait pas le succès, ou plutôt on ne l'aura pas encore examiné, vu que pendant les divertissemens du bairam toutes les affaires publiques restent suspendues, & que les dragomans des ministres étrangers ne peuvent alors se rendre à la Porte.

Un de nos trois vaisseaux de guerre, partis l'été dernier, pour aller approvisionner nos forteresses situées sur la mer-noire, vient de rentrer; il a rapporté pour notre arsenal une quantité considérable de matériaux propres à la construction & à l'équipement des vaisseaux. Le capitaine a déposé qu'il y avoit actuellement sur le chantier de Synope un vaisseau de guerre, nouvellement construit & prêt à être lancé à Peau. — Les derniers avis reçus du Capitan-Bacha, mandent, qu'après son expédition contre les Mainotes, il étoit rentré à Stanchio où il devoit s'arrêter quelques jours pour y voir lancer à la mer un vaisseau de guerre qu'on y a nouvellement construit. Il résulte de tous ces arrangemens que la Porte pense à augmenter sa marine.

Selon des lettres d'Alep, on craint que la tranquillité du commerce ne soit troublée dans cette échelle depuis qu'il s'y est formé deux factions, l'une aiant à sa tête Abdurahman

Bacha, ancien gouverneur déposé par la Porte, & l'autre Abdi Bacha envoyé pour le remplacer & le mettre à mort. Le sort du premier touche les moins insensibles d'autant que pendant son gouvernement il a témoigné beaucoup d'amitié aux Franks. Aussi croiant pouvoir compter sur quelque retour de leur part, sollicite-t-il leur secours assez vivement, puisqu'il a déclaré à un négociant anglois, que s'ils ne prenoient pas ses intérêts dans les circonstances actuelles, il s'en vengeroit en mettant le feu à leurs maisons & magasins de Scanderona. Abdi Bacha, seul auteur de sa disgrâce parce qu'il a réussi à le noircir près du ministère ottoman, cherche à l'arrêter; mais l'entreprise est difficile, d'autant qu'il s'est retiré dans un pays qui lui appartient en propre, & où il se trouve une montagne qu'on appelloit du tems des Romains, la *clef de l'Asie*, de sorte que s'il n'est point abandonné de ses adhérens, il est très-vraisemblable qu'il faudra en venir à un accommodement avec ce Bacha aussi aimé que l'autre l'est peu, & aussi bien retranché qu'il l'est actuellement.

## R U S S I E.

PETERSBOURG (le 20 Octobre.) Le premier de ce mois (V. S.) l'académie impériale des sciences a eu l'honneur de présenter au Prince de Prusse, le diplôme d'usage pour le titre de membre-honoraire. Ce Prince l'ayant agréé, fut agréé par l'académie au nombre de ses membres, & écrivit en conséquence à M<sup>r</sup>. de

Domaschneff, directeur de l'académie, la lettre suivante.

*Monsieur le chambellan de Domaschneff.*

*J'accepte avec autant de plaisir que de reconnaissance l'offre que vous m'avez faite au nom de l'académie Impériale des sciences, de m'agréger au nombre de ses associés. Je ne puis être que flatté de cette marque de son attention, & je me fais un honneur d'être membre d'une société, qui sous les auspices de l'immortelle Souveraine, que je suis venu admirer, travaille avec autant de succès à éclairer l'humanité. Je saisis en même tems l'occasion de vous assurer, Mr. le chambellan Domaschneff, de l'estime personnelle que j'ai pour vous, & des sentimens avec lesquels*

*Je suis, votre affectionné* FREDERIC  
GUILLAUME, Prince de Prusse.

*A Pétersbourg, le 27 Septembre 1780.*

Le 13 l'illustre voïageur, après avoir pris de la maniere la plus affectionnée, congé de l'Impératrice & de L. A. Impériales, & après avoir reçu les respects des principales personnes de la cour, est parti pour retourner à Potzdam. S. A. R. doit arriver le 17 de ce mois à Riga, le 20 à Mittau pour s'y arrêter jusqu'au 22 & être rendue le 24 à Memel. La dernière partie de son séjour en cette résidence a été marquée par des fêtes successives, que lui ont données les ministres étrangers & ceux de notre cour. Le 12 lorsqu'elle fit ses adieux à l'Impératrice, S. M. lui remit de ses propres mains un souvenir estimé 20 mille roubles; & tous les seigneurs ou officiers de la suite du Prince reçurent de magnifiques présens en pelletteries, bijoux &c. Le comte de Goertz fut gratifié d'une tabatiere

tière de la valeur de 4 mille roubles. Le Prince de Prusse, de son côté, a laissé à notre cour des marques de sa munificence : tous les membres du ministère impérial & les personnes de la cour, qui ont eu l'honneur d'accompagner S. A. Royale, ont reçu des présens de beaucoup de valeur : le général Potemkin, entre-autres, qui l'a conduit jusqu'à Riga, a été gratifié d'une tabatière avec son portrait & d'une bague de brillans : il a été distribué de sa part une somme de 10 mille roubles parmi la livrée de la cour, & une autre somme aux soldats, qui ont composé la garde d'honneur.

Le capitaine de Peyron, qui a apporté ici comme exprès de Spa la ratification du Roi de Suede pour la convention de neutralité armée, a remis en même tems, de la part de ce Monarque, un présent pour l'Impératrice, qui consiste en un groupe très-artistement travaillé, représentant par des figures allégoriques la Neutralité armée des trois Puissances septentrionales. Cet ouvrage, aussi précieux par sa valeur intrinsèque que par la beauté du travail, a été exécuté en France par ordre de S. M. Suédoise.

## P O L O G N E.

**VARSOVIE** ( *le 30 Octobre.* ) On s'est occupé dans les sessions provinciales, tenues pendant le cours de la semaine dernière, de l'élection des juges pour les tribunaux de la diète, lesquels ont prêté le serment pré-

crit. Ces juges sont au nombre de 29; savoir, dix de la Grande-Pologne, dix de la Petite-Pologne, & neuf du grand-duché de Lithuanie. Dès que le serment eut été prêté, le comte Mniszczek, grand-secrétaire de Lithuanie, fit lecture des *Pačta Conventa*; ensuite le sous-chancelier de la couronne communiqua aux états assemblés les propositions émanées du trône, formant neuf points, qui sont : I. *Que les illustres états devroient assigner un traitement pécuniaire à ceux qui se chargent des fonctions de députés.* II. *Que d'autant que l'expérience prouvoit, qu'il étoit très-nécessaire d'établir, sur les frontieres de la Russie-Blanche, ainsi que sur celles qui confinent aux états autrichiens & prussiens, des juges de limites, l'équité exigeoit aussi qu'on leur assurât une pension, semblable à celle que touchent les anciens juges de limites.* III. *Que comme les revenus de quelques starosties ne sont pas suffisans pour l'entretien des Grods, des archives, des prisons publiques, des prisonniers, non plus que pour la solde ni l'habillement des soldats des Grods, en sorte que par faute de ce, il arrivoit très-fréquemment, qu'on se trouvoit hors d'état de faire garder & nourrir convenablement les voleurs ou malfaiteurs qu'on arrêtoit, les états assemblés délibéreront sur le moyen de remédier à ces désordres.* IV. *Que S. M. espere que les illustres états prêteront une attention particulière au projet conçu par le conseil-permanent, touchant les enrôleurs étrangers.* V. *Que dans l'examen déli-*  
cat

cat du nouveau Code de Loix , dont le plan a été remis à la diète par le comte Zamoiski , aux trois personnes choisies par S. M. , parmi le senat & le ministère pour en faire l'examen , le maréchal de la diète en choisisse autant de l'Ordre équestre , afin que toutes ces personnes pussent conjointement proposer leurs réflexions à la diète suivante , & ne pas perdre inutilement le tems pendant la tenue de la diète actuelle. VI. Que quant à ce qui est relatif aux affaires & besoins de l'armée , S. M. se réfère aux propositions qui seront faites à cet égard par le conseil-permanent , & qu'elle est fort disposée à agréer ; déclarant au surplus , qu'ayant avancé de son trésor particulier la somme de 173,935 florins polonois , pour plusieurs objets nécessaires aux troupes de la république , S. M. en faisoit de bon cœur un don à la patrie. VII. Que puisqu'il se trouvoit dans le trésor de la Lithuanie un vuide notable , d'après les impositions fixées par les loix , S. M. proposoit d'établir aussi dans la susdite province , les droits sur le tabac , avec cette restriction , que si dans l'espace de deux ans les revenus du fisc public augmentoient , on pourroit alors diminuer tant pour cent , à acquitter des capitaux. VIII. Que les déboursés avancés par S. M. , pour trouver des salines sur le territoire de la république , ayant été si heureusement employés , qu'il étoit évidemment constant , qu'on retireroit des avantages considérables de l'exploitation de ces mines , S. M. saisissoit cette occasion de proposer aux états , d'assigner une somme quelconque pour les besoins futurs , &

*d'en laisser la disposition à S. M. IX. Que comme les membres de la commission pour l'éducation nationale, suivant la loi portée à cet égard en 1774, termine dans le courant de cette année ses travaux d'une manière au dessus de tout éloge, S. M. est persuadée que les intentions & le désir de tous les membres formant la diète, se réuniront aux vœux du Roi, pour solliciter ces bons patriotes de vouloir bien continuer leurs travaux.*

La session du 19 commença par le rapport de ce qui a été fait & projeté depuis la dernière diète par le conseil-permanent. Ensuite M<sup>r</sup>. Alexandrowicz, évêque de Chelm, premier délégué de la députation nommée pour examiner les opérations de la commission chargée de l'éducation nationale, en rendit compte aux états assemblés, qui en y applaudissant, souhaitèrent unanimement que la dite commission continuât ses travaux. Le 20 se passa à entendre d'abord le rapport des délégués du conseil-permanent, nommés pour visiter le département de la guerre; ensuite le rapport rendu par les délégués à la commission du trésor de la couronne; enfin celui de la commission chargée de la liquidation des dettes de la couronne. Le 21 la séance fut très-nombreuse, plusieurs ministres & quantité de Dames se rendirent dans un appartement voisin, d'où l'on pouvoit être témoin de tout ce qui se passoit, attirés par la curiosité d'entendre le rapport que devoient faire les délégués, nommés pour la vérification

tion des opérations de la commission du trésor de Lithuanie. Le mécontentement contre M<sup>r</sup>. Tyzenhausen, trésorier de cette province, parut général, & il se défendit si mal contre les accusations formées contre lui, que plusieurs des membres de la diète furent d'avis qu'on lui fît son procès.

La garnison de cette ville consiste en 3500 hommes : les Russes au nombre de 2000 en font la partie principale ; les autres sont des troupes de la république, consistant partie en infanterie & partie en dragons légers ; ces derniers montent la garde devant les hôtels des nonces. On avoit dit dans quelques feuilles étrangères que l'Impératrice de Russie avoit donné ordre à ses troupes de fortir des terres de la république ; mais la chose n'est pas vraisemblable ; on n'a jamais ici désiré leur rappel, & encore moins leur départ.

## E S P A G N E.

MADRID (le 24 Octobre.) Le Roi & la famille royale avec toute la cour ont passé le 11 de ce mois du château de St. Ildefonse à celui de St. Laurent, à l'exception de l'infante Dona Charlotte-Joachime, qu'on a dû laisser au premier de ces châteaux avec les personnes destinées à son service. Les symptômes, qui avoient annoncé la petite vérole chez cette princesse, ont été suivis d'une éruption fort heureuse : l'espece est aussi bénigne que celle dont son auguste Mere a été attaqué ; & suivant les avis,

qu'on reçoit deux fois par jour du progrès de la maladie, on a tout lieu d'espérer bientôt son entier rétablissement. La princesse des Asturies jouit de nouveau d'une parfaite santé ainsi que le Roi & le reste de la famille royale. — Le Roi vient de nommer le lieutenant-général Don Felix O-Neille, commandant de la province de Tuy, au gouvernement militaire & politique de la place de Girone. — Dans les premiers jours de ce mois, il y a eu une escarmouche entre les soldats des gardes walones & ceux du régiment d'Alcantara cavalerie. L'affaire s'engagea à la boucherie sur le choix des viandes : ils se battirent à armes blanches, & le mal jusques-là n'étoit pas bien grand ; mais le jour suivant l'affaire devint si sérieuse que le gouverneur de la ville dut monter à cheval avec ses gardes & beaucoup d'officiers ; on barricada les rues & on resserra les mutins dans leurs quartiers ; cependant il y eut des deux côtés plusieurs morts & blessés. On fait actuellement leur procès & ils subiront le châtiment qu'ils méritent.

Voici tout ce qu'il est possible de dire sur les nouvelles répandues par les papiers anglois, relativement aux prétendus soulèvemens dans l'Amérique espagnole. Il y a eu plus d'une fois de légères commotions dans les parties intérieures de ces immenses pais, mais elles n'ont jamais eu de suites sérieuses, il est évident que les relations exagérées des papiers anglois n'ont point eu d'autre source, puisqu'elles fourmillent d'absurdités & d'incohérences. On

assûre aujourd'hui qu'on n'a établi dans ces païs ni nouvelles douanes, ni le moindre nouvel impôt, mais au contraire il a été depuis long-tems expédié des ordres & pris des arrangemens pour corriger les abus qui pouvoient naître de la cupidité de ceux qui étoient soupçonnés de s'enrichir au préjudice de ces peuplades. Tous les Indiens sont très-affectionnés & très-soumis au gouvernement espagnol ; & dans le royaume du Chili, les Araucanos, qui autrefois étoient moins bien disposés, ont envoyé en dernier lieu leurs enfans de distinction aux colleges & aux écoles des Espagnols, & de plus, ils ont offert de garnir & de défendre eux seuls les côtes de la domination du Roi dans ces parties, contre toute invasion ennemie quelconque.

Les Algériens viennent de nouveau de faire une de leurs expéditions accoutumées contre la place d'Oran. La cour en a donné le 17 de ce mois la relation suivante sous un article de Malaga du 29 Septembre.

« Le maréchal de camp D. Pedro Guéli, commandant-général de la place d'Oran, ayant reçu avis que le Bey du camp avoit rassemblé les Maures voisins de la place, dans l'intention de nous venir donner une de ces attaques de parade, ( Algarades proprement dites ), que ces Maures ont coutume de livrer, prit les mesures les plus propres pour les repousser & pour garantir de toute insulte les fortifications, châteaux, & autres postes de notre ligne. Effectivement le 13 du mois dernier l'on apperçut le camp du Bey, posé à une lieue & demie

mie de la place, & le matin du jour suivant les ennemis s'approchèrent avec beaucoup d'intrépidité & de hardiesse jusqu'aux esplanades & autres ouvrages extérieurs: ils commencèrent en même tems leur algazara (ou cri de guerre) & leurs fusillades, de sorte que quelques balles tomberent dans les châteaux & les forts. On leur riposta par un feu d'artillerie chargée à mitraille & de mousqueterie si vif & si bien dirigé, qu'en peu de tems ils furent obligés à s'éloigner, châtiés par une perte assez considérable en hommes & en chevaux. De notre côté nous eumes dans cette affaire un Mogataz (Africain appartenant à la place) tué, un soldat grièvement blessé, & quatre autres plus légèrement. Le capitaine de la compagnie des Mogataz & D. Francisco de Casas, lieutenant du régiment d'infanterie d'Afrique, reçurent aussi des contusions légères. Le Bey se tenoit pendant ce tems hors la portée de notre canon, pour observer tout ce qui se passoit, accompagné de ses Turcs & de ses étendards. Entre les 9 & 10 heures du matin il disparut avec sa force principale, sans que le reste du jour il se soit présenté que quelques Maures à pied & à cheval, faisant leurs courses usitées en ces occasions & déchargeant leurs fusils à la volée sans direction ni objet déterminé. Le 15 au matin quelques partis ennemis se firent voir encore; mais ils ne s'approchèrent point à la portée de notre artillerie. L'on remarqua aussi que le Bèy faisoit des mouvemens avec une grosse colonne de cavalerie dans un endroit vis-à-vis de la position qu'il avoit prise la veille: mais après qu'il eut tiré quelques coups de canon, on le perdit d'abord de vue avec tous ses gens; & depuis ce tems l'on n'a apperçu aucun ennemi dans les environs de la place. Toute la garnison & les habitans applaudissent aux dispositions du commandant-général, auxquelles l'on doit que la garnison ait fait si peu de perte, malgré la vigueur & l'impétuosité,

avec laquelle les Maures commencerent l'attaque, &c ..

CADIX ( le 10 Octobre. ) M<sup>r</sup>. le comte d'Estaing, qui s'étoit arrêté dans l'isle de Léon à son retour du camp de St. Roch, vint coucher le même jour à bord du vaisseau françois, le Terrible : il a dîné depuis à terre chez M<sup>r</sup>. le Coûteux, un des principaux négocians de sa nation, & à bord du vaisseau espagnol, la Conception, où Don Michel Gaston avoit invité les principaux officiers de l'armée combinée. Le soir du même jour cette brillante compagnie se rendit sur le vaisseau françois, le Roial-Louis: M<sup>r</sup>. de Breugnon y donna une petite fête; & l'on chanta le *Te Deum* à l'occasion du rétablissement de la princesse des Asturies. Avant-hier, dimanche, M<sup>r</sup>. le comte d'Estaing voulut à son tour traiter sur son bord les officiers & les principaux habitans de Cadix, dont il a reçu l'accueil le plus distingué. La fête fut très-bien ordonnée; on y avoit appelé les meilleurs musiciens de la ville: elle auroit été beaucoup plus brillante sans la pluie & la mer, qui devint fort houleuse; ce qui empêcha plusieurs Dames de se rendre à bord du Terrible. Malgré ces contretems il y eut 60 personnes à ce dîner. Le même jour, 8 Octobre, la division du Ferrol, consistant en 4 vaisseaux françois & 3 espagnols, mouilla dans la baie: cette escadre, retenue par le vent de sud-est, a mis un mois pour se rendre ici de Madere. Ainsi M<sup>r</sup>. de Guichen pourra bien être retardé

tardé de même: tout est prêt ici pour le recevoir & le ravitailler; & la France a acheté les vivres du convoi anglois pour approvisionner tous ses vaisseaux. On dit, mais sans certitude suffisante, que le directeur-général de la marine a reçu ordre de notre cour de donner à M<sup>r</sup>. d'Estaing tous les vaisseaux espagnols qu'il demandera pour emmener avec lui. Le consul de France en ce port a donné aux officiers & aux dames de distinction, pris sur le grand convoi anglois, une fête consistant en concert, souper & bal, qui a duré fort avant dans la nuit. Les Espagnols ont donné l'exemple de l'humanité & de la générosité envers leurs prisonniers; mais il étoit réservé à la galanterie françoise de chercher à les distraire & à les divertir par des fêtes. — On a appris avec bien du déplaisir que 14 navires chargés de vivres & de rafraîchissemens ont profité, pour s'approcher de Gibraltar, d'un coup de vent d'ouëst, qu'ils attendoient à Lagos sur la côte de Portugal près du cap St. Vincent; & que ce vent & la nuit les ont si bien favorisés, que Don Antonio Barcelo n'en a pu intercepter que deux, de sorte que Gibraltar en a vu douze entrer dans sa rade.

## P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 15 Octobre.*) La Reine fit favoir dès le 13 du mois dernier, aux ambassadeurs de France & d'Espagne comme à celui de la Grande-Bretagne, qu'elle ne permettroit

mettroit plus à l'avenir qu'aucun vaisseau de guerre des Puissances belligérantes soit reçu dans les ports de sa domination, hors les cas de nécessité absolue, conformément à l'article 17 du traité de Westminster l'an 1654. — Sa Majesté a nommé directeur & inspecteur du département des arsenaux & armemens, Don de Mello, déjà secrétaire d'état au département de l'Amérique, des Isles & des Indes. Le Roi continue les bains en cette ville, où l'on travaille continuellement à l'agrandissement du palais qu'occupe la cour. La Reine douairière est depuis le 25 Septembre aux eaux de Caldas en compagnie de l'Infante Dona Marianna.

L'escadre russe actuellement dans notre port, est composée de 12 vaisseaux de guerre & frégates, & forme deux divisions sous le commandement du contre-amiral Borisslow & de M<sup>r</sup>. Polibin, brigadier de la marine. Tous les ministres des Maisons de Bourbon qui résident ici, allèrent le 24 du mois dernier à bord des deux amiraux avec leurs épouses & beaucoup d'autres cavaliers, & y furent traités somptueusement. Puis l'ambassadeur d'Espagne donna un pareil repas à l'état-major de l'escadre, & à tous les seigneurs & dames qui avoient été de la première fête. Les officiers russes viennent souvent à terre, fréquentent nos assemblées, s'occupent à voir ce qu'il y a de remarquable, & se conduisent avec la plus grande décence.

Il entra dans ce port le 4 de ce mois un bâtiment marocain aiant à son bord Sidi-Hadgi

Hadgi Mahomet el-Anaya , désigné ambassadeur du Roi de Maroc en cette cour. Il descendit hier à terre avec toute sa suite, & il fut conduit à l'hôtel qu'on avoit préparé pour sa réception.

## S U E D E.

**STOCKHOLM** ( *le 30 Octobre.* ) Le 21, le Roi arriva ici en parfaite santé & assista au service divin dans la chapelle de la cour, ainsi qu'au sermon prêché par M<sup>r</sup>. l'évêque Troil. De retour dans son appartement, ce Monarque donna sa première audience à M<sup>r</sup>. le comte Muschin-Puschin, envoyé-extraordinaire de l'Impératrice de Russie : puis la principale noblesse parut à la cour : Sa Majesté dîna en public, & retourna le soir au château de Gripsholm. Le 22, il fut rendu dans toutes les églises de la ville de solennelles actions de grâces pour l'heureux retour de cet auguste Souverain. Le 23, la cour a pris le deuil pour 6 jours, à l'occasion de la mort du Prince Charles de Lorraine.

## D A N N E M A R C K.

**COPPENHAGUE** ( *le 1 Novembre.* ) Nos vaisseaux de la compagnie des Indes le Gange & le Château-Dansbourg sont partis le 1<sup>er</sup>. pour Tranquebar & le second pour Bengale. Le vaisseau de guerre le Droit-d'Indigenat de 64 canons, aux ordres du commandeur Gerner, a fait voile du Sund le 25  
pour

1. Décembre 1780.

517

pour le cap de Bonne-Espérance, afin d'en ramener nos navires marchands, venant de Canton, de Bengale & de Tranquebar.

## I T A L I E.

GENES ( le 31 Octobre ) Le cardinal Panfil-Colonna arriva ici le 22 avec ses deux neveux, le grand-connétable Philippe Colonna & Don Fabrice: ces seigneurs aiant vu ce que cette ville offre de plus remarquable, font partis le 27, dirigeant leur route sur Broni, pour s'y trouver à la rencontre de la Sérénissime Princesse Catherine-Marie de Savoie-Carignan, épouse du grand-connétable, les épousailles en aiant été déjà faites par procuration à Turin. — Il est entré dans ce port cinq navires de différentes nations venant de Lisbonne avec du sucre, du tabac, du cacao, des drogues, du grain, &c.

NAPLES ( le 30 Octobre. ) De grandes dissensions s'étant élevées entre les Religieux mendiants Franciscains au sujet de l'élection de leurs supérieurs, le Roi a nommé une commission, composée de l'archevêque de Naples, du grand-aumônier de la cour, du président du conseil, des ministres de la chambre royale, des consultants de Sicile & de deux théologiens, afin qu'aiant examiné mûrement l'affaire, ils travaillent à rétablir la tranquillité dans les monastères.

*I. Part.*

L l

## A L L E M A G N E.

VIENNE (le 4 Novembre.) Hier fête de St. Hubert, l'Empereur prit le divertissement de la chasse dans les environs de Stammerdorff avec le duc de Saxe-Teschén, & quelques autres seigneurs de la cour. M<sup>r</sup>. le baron de Bakow, ministre du Roi de Danemarck en cette cour, où il a résidé pendant plus de 30 ans, se dispose à se démettre de son emploi, pour aller passer le reste de ses jours dans une retraite convenable à sa fanté.

Il doit sortir incessamment de la presse un nouveau règlement, concernant les domestiques, & qui sera publié pour qu'un chacun s'y conforme. L'auteur qui ne veut pas se faire connoître, en a dressé les articles avec tant de sagesse & d'humanité qu'on ne doute pas qu'il n'ait rempli son objet, & prévenu bien des plaintes. On admire surtout son projet pour l'érection d'une maison de refuge en faveur des domestiques. — On écrit de Kremnitz que depuis peu vers la forêt d'Iastaba, qui n'en est éloignée que d'une demi-lieue, on a trouvé dans une montagne qui s'est écroulée une quantité de bois pétrifié qu'on a remis au cabinet de raretés. La racine de ce bois pétrifié est de couleur noire dans l'intérieur & paroît être celle d'un pin: on en voit distinctement les veines, ainsi que les nœuds traversés par des lignes. — On a trouvé à Dobschau des mines considérables en calamine, ce qui est une rareté en Hongrie, &

peut enrichir l'histoire naturelle du país (a).

— On a arrêté dernièrement à Prague un certain comte d'Italie, à la charge duquel il y a plusieurs griefs. Il a été nommé en la dite ville une commission présidée pour examiner la conduite du dit prisonnier; mais on prétend que plusieurs cours s'intéressant en sa faveur, demandent son élargissement. — On a aussi fait mettre à Prague au carcan un officier d'une certaine Puissance qui fut cassé pour cause de duel, & qui pour regagner peut-être les bonnes graces de son Souverain, s'étoit avisé de lever le plan de la nouvelle forteresse de Pleš près de Jaromirz en Bohême.

Des marchands venus de Belgrade, racontent que les troupes en Servie & principalement les Janissaires & les habitans de cette forteresse y sont fort mécontents du bacha qui en est le commandant, & qu'ils représentent comme un homme avare & intéressé: on l'accuse sur-tout d'avoir été la cause du rappel d'Osman-Effendi, qui avoit gouverné le

(a) Il paroît effectivement, que cette mine sera plutôt un objet de curiosité que d'utilité pour la Hongrie. Les mines de Neufol, & sur-tout le Ciment-Wasser de Schmelnitz & du Herregrund fournissent une si prodigieuse quantité de cuivre, qu'il est inutile d'en augmenter le volume par un moyen qui en altéreroit la pureté & en diminueroit la valeur. On fait que par le moyen du Ciment-Wasser l'on a autant de cuivre que l'on en veut, en y jettant une quantité proportionnée de fer.

païs avec beaucoup de sagesse. Depuis le Baïram qui dure huit jours, les Janissaires s'attendoient à être payés, d'autant que c'est vers ce tems que leur solde arrive de Constantinople, & ils n'en ont encore rien touché, ce qui leur fait croire que le bacha l'a retenue. Le 8 Octobre, une troupe voulut s'emparer de la forteresse, & n'ayant pu y réussir, elle déchargea sa fureur sur l'hôtel du gouverneur, dont elle cassa toutes les vitres, ayant tiré plus de mille coups de fusil.

MERGENTHEIM (le 31 Octobre.) Le 25 de ce mois s'est faite l'inthronisation de Mgr. l'Archiduc Maximilien d'Autriche en qualité de Grand-Maître de l'Ordre-Teutonique. Cette cérémonie a consisté à décorer S. A. R. de la croix & de l'habit de l'Ordre, & à lui présenter les chefs du gouvernement. Ce Prince fut conduit ensuite & placé à l'église sous un baldaquin, où il assista à la Grand'Messe, après laquelle on lui a baisé la main. L. Exc. Mrs. les commandeurs d'Alsace & de Franconie qui lui avoient servi d'assistans, en reçurent chacun une riche tabatiere d'or garnie de brillans, & le directeur du séminaire une boîte d'or contenant 50 ducats. Les seigneurs qui étoient le 22 à la suite du Grand-Maître étoient l'Electeur de Mayence, qui sous un nom étranger, logea à la cour, le prince-évêque de Wurtzbourg & de Bamberg; L. A. S. les princes de Nassau-Ufingen, de Hohenlohe-Bartenstein, de Hohenlohe-Schillingfürst, de Löwenstein, & le prince de

Hohenlohe. Il s'y trouvoit encore indépendamment de S. E. M<sup>r</sup>. le comte de Hartig, ministre impérial, M<sup>r</sup>. le baron de Belnitz d'Anspach, Mrs. le baron de Welzer de Nuremberg, de Haller, de Stetten, de Bade-Dourlach, de Rottenbourg & toute la noblesse des environs, ainsi que tous les commandeurs des baillages de l'Ordre.

TRIESTE (le 31. Octobre.) Les marchands envoient de tous les côtés des commissions pour acheter des marchandises arrivées par notre vaisseau de la compagnie des Indes, le Prince-de-Kaunitz, & qu'on évalué à plus de trois millions de florins.

Le 21 du mois dernier, on a ressenti en Albanie un violent tremblement de terre. Il s'est détaché des masses énormes de la montagne de Montenegro : il s'est fait de grandes ouvertures entre Cattaro & Perafto, & tout le país est ruiné jusqu'à Scutari. On s'étoit à peine aperçu de ces secousses à Cattaro, de sorte que la ville, ainsi que la forteresse n'ont essuié aucun dommage.

BERLIN (le 15 Novembre.) Le Prince de Prusse, qui a accéléré son retour sur un exprès qu'il reçut en route, est arrivé le 4 à Potzdam, où il a été reçu par le Roi, son oncle, avec les marques de la plus vive affection. M<sup>r</sup>. de Hertzberg, ministre d'état, s'y est d'abord rendu par ordre de Sa Majesté. L'on écrit de Dantzic, que le colonel de Pirch, qui est en garnison à Schidlitz, un des fauxbourgs de cette ville-là, en partit le 30 Octobre à 10 heures du soir

pour s'aboucher à Graudentz avec S. A. R. sur les ordres, qu'il en reçut par une estafette de Kœnigsberg.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES ( *le 14 Novembre.* ) Le 25 du mois dernier, on a célébré l'anniversaire de l'avènement du Roi au trône; Sa Majesté entroit ce jour-là dans la 21<sup>e</sup>. année de son règne : elle se rendit de Windsor au palais de St. James, où elle reçut les complimens d'usage de la part de la haute noblesse, des ministres-étrangers, &c; comme la Reine ne put se trouver au lever, il ne fut pas aussi brillant qu'à l'ordinaire. Les Dames y étoient en très-petit nombre : au reste, les choses se passèrent au-déhors selon l'étiquette : le canon du parc & de la tour : le soir des illuminations. — Le prince Alfred, neuvième fils de Leurs Majestés, a été solennellement baptisé le 21 Octobre au soir par l'archevêque de Canterbury : ses parrains ont été le Prince de Galles & le prince-évêque d'Osna-brug, & sa marraine la Princesse-Roiiale, fille aînée de Leurs Majestés. Le Roi a conféré au dernier de ces princes le grade de colonel dans son armée; & depuis quelques jours S. A. R. paroit en public en uniforme militaire. Le départ de ce prince pour l'Allemagne est fixé au mois de Janvier prochain; & le général de Freytag, qui vient de partir d'ici pour Han-novre, est chargé d'instructions pour le ministre de l'électorat, relatives à la réception qui

Y fera faite à S. A. Roïale : elle logera au palais de Hernhausen & fera ensuite quelque séjour dans son palais épiscopal à Osnabrug : il a déjà été donné ordre de préparer le Yacht, la Princeſſe-Auguste , pour la débarquer en Hollande : mylord Southampton , qui l'accompagnera , vient de recevoir de la part de la Reine la clef de son grand-chambellan : ce seigneur étoit vice-chambellan de S. M. sous le marquis de Carmarthen.

Le parlement s'est assemblé le dernier Octob. S. M. s'est rendue à la chambre des pairs, où, revêtue des habits roïaux s'étant assise sur le trône avec la solemnité ordinaire ; Sir Francis Molineux , chevalier , gentilhomme , huissier à verge noire , fut chargé de porter à la chambre des communes un message contenant en substance l'ordre de se rendre à la chambre des pairs ; les communes aiant obéi, S. M. leur notifia par l'organe du lord (haut) grand-chancelier, que son bon plaisir étoit qu'elles retournassent à leur chambre , pour convenir du choix d'un orateur qu'elles présenteroient le lendemain à S. M. à 2 heures après midi pour recevoir l'approbation roïale : les communes retournerent en conséquence à leur chambre , & choisirent pour leur orateur Charles - Wolfran Cornwall , écuyer. Toutes les formalités de cette élection étant remplies , le Roi du haut de son trône prononça le discours d'ouverture.

*Mylords & Messieurs ,*

*C'est avec une satisfaction plus qu'ordinaire*

que je vous trouve rassemblés en parlement dans un tems où les élections récentes peuvent me fournir l'occasion de recevoir les informations les plus certaines relativement aux dispositions & aux vœux de mon peuple, vœux & dispositions auxquels je suis toujours enclin à donner la plus grande attention, à marquer le plus grand égard.

La situation difficile dans laquelle se trouvent actuellement les affaires publiques est suffisamment connue ; toutes les facultés, toutes les forces des monarchies de France & d'Espagne sont en action dans toute l'étendue de leur développement à l'effet d'appuyer la rébellion de mes colonies de l'Amérique septentrionale & d'attaquer mes états sans avoir reçu la moindre provocation ou le moindre sujet de plainte : l'objet de cette confédération, qu'on ne déguise pas, est manifestement de satisfaire une ambition qui ne connoit point de bornes, en détruisant le commerce de la Grande-Bretagne, & en portant un coup fatal à sa puissance.

Au moien des forces que le dernier parlement a mises entre mes mains, & des bénédictions que la divine Providence a répandues sur la bravoure de mes flottes & de mes armées, j'ai été en état de résister aux entreprises formidables de mes ennemis, & de frustrer les grandes espérances qu'ils avoient conçues : les succès signalés qui ont accompagné le progrès de mes armes dans les provinces de la Georgie & de la Caroline, succès qui ont fait tant d'honneur à la conduite

1. Décembre 1780.

505

*Et au courage de mes officiers , à la valeur  
Et à l'intrepidité de mes troupes qui se sont  
acquis une réputation égale à tout ce qu'au-  
cun siècle fournit de plus brillans exemples ;  
ces succès , dis-je , produiront à ce que j'es-  
pere des effets importans , en préparant une  
conclusion heureuse à la guerre : mon désir  
le plus sincere est de voir cette grande fin  
accomplie ; mais je suis persuadé que vous  
convieudrez avec moi que nous ne pouvons  
nous procurer les termes d'une paix sûre &  
honorable qu'en faisant des préparatifs assez  
puissans , assez respectables pour convaincre  
nos ennemis que nous ne nous soumettrons  
pas à recevoir la loi de la part d'aucune  
Puissance quelconque , & que nous sommes  
unis dans la ferme résolution de n'être ar-  
rétés par aucune difficulté , par aucun dan-  
ger , dans la défense de notre païs & pour  
la conservation de nos intérêts essentiels.*

*Messieurs de la chambre des communes.*

J'ai ordonné que l'on mit sous vos yeux les estimations relatives aux dépenses de l'année prochaine ; je vois & sens avec beaucoup d'anxiété & de peine que les services divers que la guerre exige entraînent inévitablement des dépenses considérables & onéreuses , mais je ne vous demande de subsides que ceux que vous paroîtront exiger votre propre sécurité , votre bien-être permanent , & la nature pressante des affaires.

*Mylords & Messieurs ,*

*Je place une confiance entiere dans le zele &  
l'affection de ce parlement , intérieurement con-  
vaincu*

vaincu que , dans tout le cours de mon regne, l'objet constant de ma sollicitude & le vœu de mon cœur ont été de servir les vrais intérêts, d'ajouter à la félicité de tous mes sujets & de préserver inviolable notre excellente constitution tant en matieres religieuses qu'en matieres d'état.

Le Roi s'étant retiré , & les communes aiant repris le chemin de leur chambre ; le chancelier , selon l'usage lut le discours que Sa Majesté venoit de prononcer ; le clerc de la chambre aiant fait ensuite la même lecture , lord Westmoreland présenta une adresse toute rédigée , calquée à l'ordinaire sur le discours du Roi ; & pour la faire approuver dans toutes ses parties , lord Westmoreland prononça une harangue où il invita la chambre à donner à S. M. une preuve de son affection en la complimentant sur l'heureuse délivrance de la Reine & sur la naissance d'un nouveau Prince : après quoi il s'attacha à démontrer combien l'unanimité , la persévérance , la vigueur recommandées par S. M. étoient nécessaires pour soutenir la guerre de maniere à procurer à la nation une paix honorable. *Dans les circonstances où nous sommes , songer à la paix ce seroit se soumettre d'avance à recevoir la loi ; nous ne pourrions faire qu'une paix de concession , par conséquent une paix honteuse pour le présent , ruineuse pour l'avenir ; si nous renonçons à l'Amérique , nous n'en serons pas quittes pour la perte de cette partie de nos possessions , il faudra renoncer aussi à celles que nous avons dans les deux Indes : nous verrions bientôt*

*l'empire florissant de la Grande-Bretagne confiné dans l'enceinte de notre île : ne pensons donc point à la paix , le moment n'en est pas venu : pensons à pousser la guerre avec toute la vigueur dont nous sommes capables : on objectera des difficultés , on observera que la nation est déjà surchargée d'impôts , que les tems sont durs , l'argent rare , le commerce souffrant , qu'il sera difficile de lever les subsides nécessaires : toutes ces objections sont malheureusement trop fondées , mais difficulté n'est pas impossibilité , mais l'Angleterre a vu plus d'une fois des tems difficiles , mais elle a fait des efforts auxquels elle n'est pas encore réduite , pour soutenir des guerres qui l'intéressoient incomparablement moins : quelles sommes immenses n'a-t-elle pas dépensées dans les querelles de la Maison d'Autriche ? quels trésors n'a-t-elle pas dissipés pour faire déterminer les frontières de la Hollande & pour prendre part aux dissensions de cette même Hollande ? Aujourd'hui nous combattons pour le salut , l'existence politique de notre empire , pour la préservation de notre liberté , de notre commerce , pour tout ce qui peut être cher à l'homme ! d'ailleurs si notre situation n'est pas exempte d'embarras , sommes-nous donc les seuls qui souffrions de cette guerre ? jettons les yeux sur ces mêmes Puissances qui ont tourné leurs armes contre nous.*

Ici un tableau de l'état de détresse auquel ces Puissances font prétendues être réduites par la guerre : tableau présenté sous le point de vue le plus propre à produire l'impression

désirée , mais sur lequel nous tirons le rideau , parce qu'il porte l'empreinte de l'aigreur & des préventions nationales qui ne sont jamais bien propres à former des jugemens vrais.

Le comte d'Abingdon n'approuva pas la première partie de l'adresse. *Quant à moi* , dit-il , *je ne conviendrai point que l'on doit se réjouir de la naissance d'un nouveau Prince , parce que je ne vois pas quels apanages sont réservés à une si nombreuse progéniture : le Roi avoit 13 colonies qui pouvoient faire un fort aux 13 enfans qu'il avoit lorsqu'il les a perdues : il ne reste plus d'apanage pour eux ; où le 14<sup>e</sup>. en trouvera-t-il ? Veut-on que je me réjouisse de cette idée déchirante ? Non : je ne me réjouis pas de la naissance d'un nouveau Prince , parce que sous l'administration actuelle, il est possible que les choses s'arrangent de manière qu'il meure un jour de faim ; or ce n'étoit pas la peine de naître ; or , sa naissance n'est pas un objet de réjouissance.* L'adresse passa néanmoins à la pluralité de 68 voix contre 23.

Sir Samuël Hood a reçu le 31 du mois dernier au soir l'ordre d'appareiller incessamment avec son escadre , pour aller directement renforcer Sir George Bridges Rodney par-tout où il fera : ce qui suit est la liste des vaisseaux qui la composent.

<i>Vaisseaux.</i>	<i>Canons.</i>	<i>Commandans.</i>
<i>Le Barfleur</i>	90	Sir S. Hood , contre-amiral de la bleue. Inglefield , capit. de pavillon.
<i>Le Gibraltar</i>	80	Walter Sterling.

<i>Vaiffeaux.</i>	<i>Canons.</i>	<i>Commandans.</i>
<i>L'invincible</i>	74	Charles Saxton.
<i>Le Monarca</i>	70	John Gell.
<i>La Princeffa</i>	70	Sir T. Rich.
<i>Le prince William</i>	64	Stair Douglas.
<i>La Thetis</i>	---	Linzee.
<i>La Sta-Ammonica</i>	---	John Linzee.
<i>Le Sybil</i>	---	Le lord Charles Fitzgerald.

Le 3 de ce mois, il a été remis à la chambre-haute, en vertu d'un ordre de la dernière féance, des états du commerce entre l'Angleterre & les Pais-Bas autrichiens, ainfi que du produit des droits fur la dentelle importée de ce pais-là. Le chancelier informa la chambre d'un démêlé personnel, furvenu entre le duc de Grafton & le comte de Pomfret; & il fut arrêté de fommer ces deux pairs d'affifter à la féance du 6 Novembre. — Ce jour-là le duc de Grafton & le comte de Pomfret aiant pris leurs places, on fit dans la chambre des Seigneurs lecture des lettres paffées entre ces deux pairs. Mylord Pomfret appelloit dans ces lettres le duc de Grafton en duel, pour avoir protégé, à ce qu'il croïoit, un domestique, qu'il avoit congédié. L'affaire aiant été examinée, le comte de Pomfret, qui est un des seigneurs de la chambre du Roi, fut envoyé en détention à la tour, & la chambre arrêta, " que la conduite du  
 „ duc de Grafton dans cette affaire a été hau-  
 „ tement louable, méritoire & digne du cara-  
 „ ctère & des sentimens d'un homme d'hon-  
 neur

„neur ainsi que de la dignité d'un membre  
 „de la chambre„. Après l'examen de cet ob-  
 jet particulier , les pairs s'ajournerent à la  
 huitaine:

Des lettres authentiques de Cork portent  
 que sir Richard Pearfon , ( ci-devant capitaine  
 du *Sérapis* , pris par le commodore Paul Jones )  
 commandant le vaisseau du Roi l'*Amphitrite*  
 de 60 canons , aiant rencontré à 6 lieues N.  
 O. des isles Maderes , le Don *Vélasco* ,  
 vaisseau de guerre de 74 canons , il l'a com-  
 battu ; que l'engagement a commencé à deux  
 heures & demie après-midi , le cap. Pearfon  
 tenant toujours le vent à l'effet de pouvoir  
 engager l'ennemi de plus près ; qu'à sept heu-  
 res l'*Amphitrite* étant arrivée à la portée du  
 pistolet , quoique très-entommagée par la  
 chute de son grand perroquet , elle avoit sou-  
 tenu un combat désespéré de 3 heures & de-  
 mie contre l'Espagnol , qui enfin a été obligé  
 d'amener son pavillon : le *Vélasco* a eu 72  
 hommes tués & 16 blessés : l'*Amphitrite* 5  
 tués & 7 blessés. — Une frégate françoise  
 de 36 canons , nommée le *St. Jean Pied-de-  
 Porc* , commandée par M<sup>r</sup>. le Navare , a été  
 prise à la hauteur de l'embouchure du port  
 de Brest , au bout d'un engagement d'une  
 demi-heure , par l'*Harlequin* & un autre cor-  
 saire , ils l'ont conduite à Penzance.

Parmi plusieurs particularités peu certaines  
 des troubles dans les colonies espagnoles , les  
 suivantes semblent hors de doute , mais ont  
 été confondues avec plusieurs autres rapports ,  
 qui ne paroissent pas authentiques. Ce n'est

pas une nouveauté que les Indiens libres du Chili soient sous les armes ; car généralement ils sont en guerre avec les Espagnols tous les 8 ou 10 ans : c'est ainsi qu'ils ont pris les armes vers la fin de l'année dernière, mais avec cette différence, qu'ils ont plus paru faire la guerre contre le gouvernement espagnol que contre le peuple des colonies. De nouveaux impôts aiant été mis, ils furent joints par beaucoup d'Espagnols ; & la guerre menaça de devenir plus sérieuse qu'elle n'avoit encore été durant ce siècle. Quelques peu de villes se révolterent absolument ; mais la rébellion n'a nullement été aussi générale que quelques rapports l'ont représentée. Cependant il s'étoit répandu parmi le peuple un tel esprit de murmure, que le vice-roi a écrit à la cour de Madrid une lettre très-pressante, pour faire supprimer les nouveaux impôts & demander un gros renfort de troupes. Le tableau qu'il fait de l'état des provinces méridionales dans une lettre, qui est un *duplicat* de l'original envoyé précédemment, est la pièce la plus curieuse, que nos ministres se soient procurée à cette occasion. Il paroît par elle, que sur une étendue de 1700 milles de côte il n'y avoit que 700 hommes de troupes, reste de trois régimens ; & il y est dit expressément, qu'un très-petit armement suffiroit pour mettre tout le pais en cendres.

Hier matin le colonel St. George l'un des aides-de-camp de Sir Henry Clinton est arrivé de New-York à l'hôtel de lord George Germaine, chargé de la part du commandant en

chef de dépêches dont il n'est pas facile de donner la substance : du peu qui en a transpiré & que l'on rapporte de 20 manières différentes, nous ne pouvons tirer que deux faits qui paroissent positifs & certains : le premier est que le célèbre Arnold après avoir tâché infructueusement de faire tomber une partie de l'armée américaine entre les mains du général anglois, a eu le bonheur de se sauver au moment où son complot étoit découvert : le second est la triste fin de l'adjudant-général André que le général Washington a fait pendre : quelle étoit la nature du complot du général Arnold, quelles ont été les circonstances de la mission & de l'exécution de l'adjudant-général André, c'est ce que l'on raconte de tant de manières contradictoires, que dans l'espoir d'être mieux informés au premier jour, & dans la crainte d'induire en erreur les personnes qui nous honorent de quelque confiance, nous en parlerons aujourd'hui avec beaucoup de réserve : les versions les plus probables, mais peut-être les plus éloignées de la vérité, disent que le général Arnold dégoûté du service depuis que les Américains ont accueilli les François à Rhod-Island, a proposé à Sir Henry Clinton de joindre ses drapeaux, & de le mettre à portée d'investir auparavant un corps de 3, 4, ou 5 mille hommes qu'il commandoit : que le général anglois aiant accepté la proposition, mais aiant à prendre quelques mesures qu'il falloit concerter avec le général Arnold, lui avoit envoyé à cet effet l'adjudant-général

André,

André, qui, déguisé en païfan, avoit heureusement rempli sa mission & revenoit à New-York lorsqu'arrêté par quelques partis volants de l'armée américaine, conduit au général Washington & reconnu, il ne fit qu'un pas de la tente du général au gibet. Quelques personnes prétendent que lorsque M<sup>r</sup>. André fut arrêté, le général Arnold s'étoit déjà échappé, qu'en conséquence le général Washington fit proposer à Sir Henry Clinton d'échanger M<sup>r</sup>. André pour le général déserteur : & que sur le refus du commandant anglois, le général Washington fit pendre M<sup>r</sup>. André comme espion : encore une fois il n'est pas possible aujourd'hui de rien dire de positif quant aux circonstances, mais nous garantissons les faits.

On a reçu en même tems des dépêches de Sir George Rodney qui informe les lords de l'amirauté de son arrivée à New-York, où ne trouvant pas, comme il l'avoit cru, qu'aucune partie de la flotte du comte de Guichen se fût rendue, il avoit pris le parti de retourner aux isles du Vent, laissant à ce qu'on dit à l'amiral Arbuthnot 3 vaisseaux des 14 qu'il avoit avec lui : on prétend que les dépêches sont datées du 20 au 25 Septembre : on ajoute que lorsqu'elles ont été expédiées, un corps de 3 mille hommes aux ordres du général Leslie étoit embarqué, & n'attendoit qu'un vent favorable pour procéder à l'expédition annoncée depuis longtems, contre les parties méridionales. Les rapports varient aussi à ce dernier égard ; & plusieurs papiers disent

que Sir George à peine arrivé à New-York a attaqué Rhod-Island avec toutes ses forces, mais l'opinion la plus générale est qu'il a repris la route des Indes-occidentales après avoir rafraîchi son escadre à New-York.

Le conseil de lord George Gordon s'est mis en règle, & il paroît que la cause de son client sera portée d'aujourd'hui en huit à la cour de King's Bench.

### P A Y S - B A S .

AMSTERDAM ( *le 19 Novembre.* ) La province de Groningue a remis à la généralité son avis qui se trouve conforme à celui de la Hollande & de Frise pour son accession au traité de la neutralité armée, à laquelle la province d'Overyssel a également accédé, ainsi que celle de Gueldres. Quant à la province d'Utrecht, elle exige que préalablement les Puissances du Nord garantissent à la république ses possessions dans les Indes. On assure que la semaine prochaine, les Etats-généraux donneront une conclusion définitive sur cette importante affaire. — Les états de Zélande ont fait remettre à Leurs Hautes Puissances leur résolution sur la violation du territoire de cette république, commise par les vaisseaux du Roi de la Grande-Bretagne, à l'égard des navites américains qui s'étoient réfugiés dans la rade de l'île de St. Martin. Les Anglois les réclamoient comme appartenant au Roi leur maître, & prétendoient que les Hollandois ne reconnoissant pas l'indépendance

dance de l'Amérique, étoient dans le cas de devoir les rendre; sur le refus du gouverneur, ils les ont pris de force.

LA HAYE ( le 12 Novembre. ) Vendredi dernier, le chevalier York, ambassadeur - extraordinaire & plénipotentiaire de S. M. Britannique, a présenté aux Etats-généraux le mémoire suivant.

Hauts & puissans Seigneurs !

“ Le Roi mon maître a marqué, pendant tout le cours de son regne, le désir le plus sincere de maintenir l'union qui subsiste depuis plus d'un siècle entre sa couronne & la république. Cette union porte sur la base immuable d'un intérêt réciproque, & comme elle a beaucoup contribué au bonheur des deux nations, l'ennemi naturel de l'une & de l'autre emploie tous les efforts de sa politique pour la détruire : depuis quelque tems cet ennemi ne travaille qu'avec trop de succès, étant appuyé par une faction, qui cherche à dominer la république, & qui est toujours prête à sacrifier l'intérêt général à des vues particulières ”.

“ Le Roi a vu avec autant de surprise que de regret, le peu d'effet qu'ont produit ses réclamations réitérées des secours stipulés par les traités, & les représentations de son ambassadeur sur des infractions journalières des engagemens les plus solemnels ”.

“ La modération du Roi l'a porté à attribuer cette conduite de Vos Hautes-Puissances aux intrigues d'une cabale dominante, & Sa Majesté veut encore se persuader que votre justice & vos lumières vous détermineront à remplir vos engagemens envers elle, & à prouver, par toutes vos démarches votre résolution à mettre en vigueur le système formé par la sagesse de vos ancêtres, & le seul qui puisse assurer le salut & la gloire de la république ”.

M m a

“ La réponse de Vos Hautes-Puissances à cette déclaration que le soussigné fait par ordre exprès de sa cour, fera la pierre-de-touche de vos intentions & de vos sentimens envers le Roi ”.

“ Depuis long-tems Sa Majesté avoit des indices sans nombre des desseins dangereux d'une cabale effrénée ; mais les papiers du sieur Lawrens, soi-disant président du prétendu congrès, fournissent la découverte d'un complot sans exemple dans les annales de la république. Il conste par ces papiers, que messieurs d'Amsterdam ont entamé une correspondance clandestine avec les rebelles d'Amérique, dès le mois d'Août 1778 ; & qu'il y a eu des instructions & des plein-pouvoirs donnés par eux, relatifs à la conclusion d'un traité d'amitié indissoluble avec ces rebelles, sujets d'un Souverain, à qui la république est liée par les engagemens les plus étroits. Les auteurs de ce complot ne prétendent pas le nier, au contraire, ils l'avouent & s'efforcent en vain de le justifier.

“ C'est dans ces circonstances, que Sa Majesté, se reposant sur l'équité de Vos Hautes-Puissances, demande un défaveu formel d'une conduite aussi irrégulière, pas moins contraire à vos engagemens les plus sacrés, qu'aux loix fondamentales de la constitution batave. Le Roi demande également une prompte satisfaction proportionnée à l'offense, & une punition exemplaire du pensionnaire van Berkel & de ses complices, comme perturbateurs de la paix publique, & violateurs de la loix des nations. Sa Majesté se persuade, que la réponse de Vos Hautes-Puissances sera prompte & satisfaisante à tous égards : mais si le contraire arrivoit, si Vos Hautes-Puissances refusoient une demande aussi juste, ou cherchoient à l'é luder par le silence, ce qui sera regardé comme un refus, alors le Roi ne pourra qu'envifager la république, elle-même, comme approuvant des attentats qu'elle refuse de défavouer & de punir ; & après une conduite pareille, Sa Majesté se

L. Décembre 1780.

537

verra dans la nécessité de prendre les meilleures que le maintien de sa dignité & les intérêts essentiels de son peuple demandent ».

Fait à la Haye, le 10 Novembre 1780

(Signé) Le chevalier YORK.

ANVERS (le 8 Novembre.) Il a passé de nouveau devant cette ville le 1<sup>e</sup>. & 2<sup>e</sup>. de ce mois trois grands radeaux de bois de construction pour la marine du Roi Très-Chrétien, & qui doivent se rendre par les canaux intérieurs vers les ports de France.

## F R A N C E.

PARIS (le 15 Novembre.) Le Roi est allé coucher le 5 de ce mois à Fontainebleau pour y chasser comme à Compiègne avec M<sup>r</sup>. & Mgr. le Comte d'Artois. M<sup>r</sup>. le comte de Maurepas a pu se rendre à Versailles le même jour que la cour y est revenue; & il y a pris possession du nouvel appartement plus commode, plus agréable, & plus proche de ceux du Roi, que S. M. lui a fait préparer. M<sup>r</sup>. Necker, directeur-général des finances, se trouve aussi à la cour depuis six jours avec Madame son épouse, & Mlle. sa fille; & l'on croit, qu'il ira s'y établir entièrement comme tous les autres ministres. Si la raison, qui a empêché jusqu'ici M<sup>r</sup>. Necker d'entrer au conseil, ne subsistait pas encore, l'on pourroit inférer de son établissement à Versailles, qu'il y prendra bientôt la séance attachée au ministère des finances, dont il remplit les fonctions.

M m 3 tions.

tions. — Le traitement de M<sup>r</sup>. de Sartine est enfin réglé & prouve la satisfaction, que le Roi a eue des services de ce ministre: Sa Majesté lui accorde 70 mille livres de pension, dont 12 mille réversibles sur la tête de Madame son épouse & 6 sur celle de son fils: Sa Majesté le gratifie de plus de 50 mille écus pour l'aider à paier ses dettes. Dans la pension de 70 mille livres sont néanmoins comprises toutes les pensions, que M<sup>r</sup>. de Sartine avoit auparavant & toutes celles, auxquelles il pouvoit prétendre comme lieutenant-général de police, comme secrétaire-d'état, & comme ministre. M<sup>r</sup>. le marquis de Castries, qui lui a succédé, vient de statuer quelques exemples, qui annoncent plus de sévérité sous son administration que sous celle de son prédécesseur: il a fait mettre dans les prisons de l'Abbaïe un officier de l'artillerie de la marine, qui, étant chez M<sup>r</sup> de Ste. James, trésorier-général, pour recevoir ce qui lui étoit dû, se permit des expressions peu décentes contre les commis, qui lui retenoient selon les ordonnances une partie de ses deniers, affectée aux invalides du département.

*Arrêt du conseil d'état du Roi, portant défenses à tous capitaines de corsaires de rançonner en mer les bâtimens ennemis; du 11 Octobre 1780. Extrait des registres du conseil d'état.*

Sa Majesté étant informée, que quoique l'article XLI de la déclaration du 24 Juin 1778. n'autorise les capitaines de corsaires à rançon-

ner les bâtimens des ennemis de l'état, que suivant certaines circonstances, néanmoins les rançons se sont tellement multipliées qu'elles se font aujourd'hui indistinctement: Qu'indépendamment de ce qu'il en résulte une perte réelle pour les équipages & les invalides de la marine, la rançon (quelle qu'elle soit) étant toujours fort inférieure à la valeur d'une prise; le vrai but de la course, qui est d'affaiblir les forces de l'ennemi par l'enlèvement de ses équipages & la privation de ses bâtimens, se trouve totalement éludé; & Sa Majesté voulant faire cesser un abus aussi contraire au bien de l'état & à l'intention qu'elle a eue par les encouragemens qu'elle a donnés à la course. A quoi voulant pourvoir: ouï le rapport; le Roi étant en son conseil, a défendu & défend à tous capitaines de corsaires de rançonner à l'avenir, en mer, aucun bâtiment marchand, à peine d'être privés de leurs parts dans lesdites rançons, & interdits de leurs fonctions pendant trois mois: laquelle défense aura lieu dans deux mois, à compter de la date du présent arrêt.

Sa Majesté excepte néanmoins de la présente défense, les prises qui seront faites dans les mers d'Irlande, dans le canal de Bristol, dans celui de Saint-George & dans le nord-ouest de l'Ecosse, que les capitaines de corsaires pourront continuer de rançonner.

Veut Sa Majesté que toutes les rançons qui seront faites dans les mers désignées ci-dessus, ne soient valables qu'autant que la nécessité absolue en sera justifiée par un procès-verbal signé de l'état-major du corsaire-prenneur, & au moins d'un tiers de l'équipage, lorsqu'il n'excédera pas trente hommes, ainsi à proportion; & sera le dit procès-verbal joint à la procédure de l'amirauté, qui doit être envoyée au secrétaire-général de la marine.

Enjoint Sa Majesté auxdits capitaines de corsaires, lorsqu'ils feront les rançons dans le cas permis par le présent arrêt, d'exiger pour l'assurance de la dite rançon, outre l'ôtage

tage qu'il est d'usage de retenir, cinq hommes en sus, lorsque l'équipage du navire rançonné, sera composé de trente hommes, trois lorsqu'il ne sera que de vingt hommes, & deux pour tous les autres cas; à la charge par les capitaines - preneurs de se faire donner, par les capitaines rançonnés, des vivres en quantité suffisante pour la nourriture desdits otages, jusqu'au port où ils seront conduits.

Mande & ordonne Sa Majesté &c. &c.

M<sup>r</sup>. le directeur-général a fixé à 36 millions la nouvelle négociation, qu'exigent les besoins de l'état; & en conséquence l'on vient de publier un arrêt du conseil en date du 19 Octobre, qui ordonne l'ouverture d'un emprunt par forme de loterie, remboursable en neuf années. En voici la teneur.

*Le Roi, pour suppléer aux besoins qu'entraînent les circonstances, a jugé à propos d'ouvrir un emprunt de trente-six millions, remboursable en neuf années, & consistant en trente-mille billets qu'on pourra acquérir pour la somme de douze cents livres chacun. Les prêteurs y trouveront beaucoup de chances de fortune, & seront assurés, dans le sort le moins favorable, de la rentrée de leur capital avec une augmentation de trois-cents livres par billet. Ces payemens annuels, auxquels S. M. s'engage, seront à-peu-près balancés par l'extinction naturelle de quelques remboursemens, & par celle des rentes-viageres; en sorte que cet emprunt ne dérangera en rien l'état ordinaire des finances de Sa Majesté. A quoi voulant pourvoir: où le rapport: le Roi, étant en son conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit.*

ART. I. Il sera ouvert le 6 Novembre prochain, au trésor-général, chez le sieur Micault d'Harveloy, un emprunt composé de trente mille - billets de douze-cents livres, formant un capital de trente-six-millions.

II. Avant le jour ci-dessus fixé pour la distribution

tribution publique, on recevra les offres des personnes qui voudroient s'y intéresser pour des parties, depuis cent billets & au-dessus, mais seulement jusqu'à la concurrence de quinze-mille billets; & dès le 6 Novembre & les jours suivans on ne distribuera les autres quinze-mille billets qu'argent comptant & par petites parties.

III. En Janvier 1782, il sera payé sur chaque billet cent livres, & autant chacune des deux années suivantes, jusqu'en Janvier 1784 inclusivement; & en Janvier 1785, il sera payé sur chaque billet deux-cents livres, & autant les 5 années suivantes, jusqu'en Janvier 1790 inclusivement: ce qui fera en tout quinze-cents livres à chaque billet.

IV. Au 1 Mai prochain, l'on tirera quatre-mille billets, lesquels auront part à une loterie de primes, qui se tirera dans les derniers jours de Septembre suivant, & qui sera conforme à la table ci-après annexée.

V. Pendant les huit années suivantes, depuis 1782 jusqu'en 1789 inclusivement, & aux mêmes époques, il se fera chaque année un tirage de deux-mille billets, pour avoir part à un tirage de primes, conformément aux tables ci-après.

VI. Les billets, qui se tireront ainsi chaque année, pour avoir part à des primes, ainsi que les billets même qui auront gagné de ces primes, seront remis dans la roue, de maniere que le même billet pourra gagner plusieurs primes.

VII. A l'effet d'exécuter facilement les dispositions portées dans les précédens articles, les trente-mille billets seront composées chacun de *neuf billets de remboursement & de loterie*, conformément au modele ci-après annexé.

VIII. Tous les tirages ci-dessus indiqués seront faits publiquement en la grande salle de l'hôtel-de-ville de Paris, en la maniere & avec les formalités accoutumées, en présence & sous les ordres des Srs. prévôt des marchands & échevins de la dite ville.

IX. Tous les payemens, indiqués par les dispositions précédentes, seront faits à bureau ouvert, dès le premier Janvier de chaque année, chez le garde du trésor-royal en exercice.

X. Tous les Sujets de Sa Majesté, de quel qu'âge, sexe, qualité & condition que ce puisse être, pourront s'intéresser dans le dit emprunt, comme aussi les étrangers, Sa Maj. ayant renoncé & renonçant en faveur des dits étrangers, même à l'égard de ceux qui sont Sujets des Princes & Etats, avec lesquels elle est ou pourroit être en guerre, à tous droits de marque, de confiscation & de représailles, qui pourroient lui appartenir.

*Fait au conseil-d'état, du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Marly, le 29 Octobre 1780.*

(Signé)

AMELOT

Suivant la *table de la distribution des primes*, annexée à l'arrêt, il y aura au tirage de 1781, huit-cents primes, faisant ensemble le montant d'un million 170 mille livres; & les plus grosses de ces primes seront une de 200 mille, 1 de 150 mille, 1 de 100 mille, 1 de 80 mille, 1 de 60 mille, 1 de 50 mille, 1 de 40 mille, 1 de 30 mille, 1 de 20 mille, 1 de 15 mille, 1 de 12 mille, trois de dix-mille &c. Les quatre-cents primes du tirage de 1782 formeront un total de 720 mille livres; & les deux plus grosses primes seront de 150,000 & 100,000 livres: Les 400 primes du tirage de 1783 feront ensemble 640 mille livres, dont une prime de 120,000 & une de 80,000. Celles du tirage de 1784, montant à 460 mille livres, sont aussi au nombre de 400, dont la plus grosse de 80 mille, la seconde de 60 mille &c. Celles du tirage de 1785 font un total de 360,000, celles de 1786 un total de 320,000, celles de 1787 & 1788 un total de 300,000 pour chaque année; enfin celles de 1789 un total de 320 mille livres &c.

Un courrier extraordinaire, parti de Cadix le 26 du mois dernier, vient de nous

annoncer l'arrivée de M<sup>r</sup>. de Guichen dans cette baie. L'escadre, qu'il ramene, est de 18 vaisseaux de ligne avec 4 frégates; & le convoi est de 95 bâtimens, y compris les vaisseaux de régiment: ces derniers sont tous arrivés sans accident; mais M<sup>r</sup>. de la Motte-Piquet, montant l'Annibal de 74 canons, a été forcé de s'échouer en entrant dans le port. Le comte de Sade, chef-d'escadre, est mort dans la traversée, ainsi que le chevalier de Brach, capitaine du Magnifique. M<sup>r</sup>. de Guichen a laissé 9 vaisseaux de ligne à St. Domingue, & l'Expériment de 50 canons à la Martinique. Le comte d'Estaing, qui en attendant l'arrivée de M<sup>r</sup>. de Guichen a exercé les vaisseaux françois dans la baie de Cadix par des évolutions, des répétitions de signaux & des manœuvres de toute espèce, avoit donné ordre à la flotte d'être prête à faire voile le lendemain du départ de l'express, 27 Octobre; & il avoit fait distribuer 10 mille habits de rechange, dont il s'étoit muni pour les matelots, passant d'un climat chaud à un plus froid. Des avis de Baïonne moins sûrs que ceux-ci, nous apprennent que le comte d'Estaing a mis à la voile de Cadix le 1<sup>er</sup>. Novembre, avec 40 vaisseaux de ligne françois & 26 espagnols, pour reconduire à Brest M<sup>r</sup>. de Guichen & le riche convoi que ce dernier a escorté. Si la nouvelle est vraie dans toute son étendue, on se flatte que cette nombreuse flotte pourra rencontrer vers la Manche celle d'Angleterre

Extrait d'une lettre de Brest.

Il paroît de plus en plus certain, que le départ de l'escadre & du convoi, dont Mr. de la Touche Treville doit avoir le commandement, est retardé jusqu'à la fin de l'année. Voici une liste exacte des vaisseaux actuellement armés & prêts à faire voile: la Ville de Paris de 90 canons: l'Auguste, le St. Esprit, le Languedoc, de 80; le Sceptre & le Hector de 74; le Vaillant de 64; la Gloire de 32, avec la Fripponne & quelques autres frégates; le Minotaure, l'Atlas, l'Union, anciens vaisseaux du Roi; la Dédaigneuse, l'Indiférente, la Sensible, anciennes frégates du Roi; le Dauphin, le Gualbert, anciens vaisseaux de la compagnie des Indes, tous armés en flûte. Ces 2 navires n'ont pas à bord les troupes, qu'ils sont destinés à transporter, vu qu'elles ont reçu contre-ordre dans leurs marches; mais on a déjà fait passer sur tous les vaisseaux armés en guerre de forts détachemens de troupes de terre, pour y faire le service: outre ces détachemens & les régimens, nommés pour aller joindre l'armée du comte de Rochambeau, on a eu dessein d'embarquer sur ce convoi les contingents, que tous les régimens doivent fournir pour compléter ceux qui sont dans les colonies. Tous les vaisseaux, nommés ci-dessus, sont déjà en rade, à l'exception du Sceptre, qui est prêt comme les autres. Au reste tout est fort tranquille ici quant aux constructions: aucun vaisseau n'a été mis sur le chantier; ce qui est cause qu'on a renvoyé un nombre d'ouvriers. En revanche l'on met beaucoup d'activité dans les approvisionnemens de vivres; ce qui fait croire qu'on aura bientôt dans cette rade plus de 60 vaisseaux de ligne, sans compter les transports & les frégates, & que l'armée de Cadix va arriver dans notre port.

On mande de Morlaix que deux prises angloises ont été amenées en ce port le trente Octobre par notre corsaire l'Epervier, cap.

Heber , l'une est le brik le Héros , venant de Londres & chargé pour Dublin de marchandises seches , parmi lesquelles il y a du salpêtre , & l'autre le sloop le Hardi. Le trois de ce mois , le capitaine du corsaire la Civilité , a remis en ce même port 28 prisonniers anglois provenant de quatre prises qu'il a faites ; dont deux sont entrées avec lui dans ce port. Des deux autres l'une a dû faire route pour Cherbourg , & l'autre pour le premier port de France. Ces bâtimens , à l'exception d'un seul , la Fleur-de-Mai de Dunkerque , qui est une reprise , étoient chargés de différens objets pour le port de Plymouth. — Les papiers anglois parlent de la prise du vaisseau espagnol le *Velasco* de 74 canons , à la hauteur de Madere , par l'Amphitrite de 60 , capitaine Richard Pearson. Mais malgré les circonstances très-détaillées de cette affaire , on peut raisonnablement en douter. Les nouvelles d'Espagne n'en font aucune mention (a).

Depuis quelques jours on parle beaucoup dans cette capitale des Opéra de Quinault , que M<sup>r</sup>. Marmontel a gâchés , à *limoufinés* à sa maniere. Aucun musicien sans doute ne fera tenté de les tirer des porte-feuilles de ce

---

(a) Si la nouvelle est vraie ; plusieurs circonstances sont certainement fausses. Il n'y a dans la marine angloise d'autre Amphitrite qu'une frégate de 28 canons. Le sieur Richard Pearson commande l'Alarme de 44 , & se trouvoit tout récemment dans la flotte de l'amiral Darby.

poète, à moins qu'il ne se sente le talent de mettre aussi en musique le privilège du Roi pour la publication des livres ; car l'un ne seroit pas plus difficile que l'autre (a).

---

(a) Parmi les Epigrammes qui courent Paris depuis quelques jours, en voici une assez plaisante.

Quinault, par la douceur de ses aimables vers,  
Suspendoit le tourment des ombres malheureuses :  
Cherchons, pour l'en punir, des peines rigou-  
reuses,  
S'écria le dieu des enfers.  
Il invente aussi-tôt le mal le plus horrible,  
Dont au Tartare même on se fût avisé ;  
Je veux faire, dit-il, un exemple terrible,  
J'ordonne que Quinault soit *Marmontelisé*.

---

## M O R T S.

Son Exc. Mr. le marquis Philippe Bourbott del Monte, lieutenant-feld-maréchal, gouverneur de Livourne, commandant des côtes de Toscane &c, est mort le 29 Octobre infiniment regretté, & a été inhumé le lendemain avec tous les honneurs dus à son rang, le sénat, la noblesse, les officiers de mer & de terre, les ministres & les consuls des nations étrangères aiant assisté tous à ces funérailles.

Voici quelques détails sur Mr. Soufflot, dont nous avons annoncé la mort dans le N<sup>o</sup>. du 1. Octobre, p. 231. « Mr. Soufflot est né en 1714 à Trancy, près d'Auxerre, de Jacques-Germain Soufflot, avocat au parlement, & lieutenant au bailliage de ce bourg. Après avoir fait ses études à Paris, il fut en Italie se perfectionner dans son goût dominant pour l'architecture. Sa conduite & ses talens lui méritèrent

terent la protection de Mr. le duc de Saint-Aignan, alors ambassadeur de France auprès du Saint-Siege. Ce seigneur le fit admettre au nombre des pensionnaires entretenus à Rome par Sa Majesté. Sa réputation naissante parvint jusqu'à Lyon, où il fut appelé pour construire l'hôtel-dieu, & où il a bâti successivement la bourse, le théâtre, la salle de concert & plusieurs autres édifices. Dans un voyage qu'il fit à Paris, dans le cours de ses travaux, Mr. le marquis de Menars, alors Mr. de Vaudieres, désigné pour succéder à Mr. de Tournehem son oncle dans la place de directeur général des bâtimens du Roi, se disposoit à visiter l'Italie. Mr. Soufflot fut choisi pour l'accompagner & le guider dans l'examen des monumens répandus dans cette ancienne patrie des arts. Mais ses travaux & sa foible santé le ramenerent bientôt à Lyon, & l'arracherent à l'Italie, qu'il ne quitta qu'après avoir été reçu à l'académie d'architecture de Rome. Sur ces entrefaites, Mr. de Menars ayant succédé, inopinément à Mr. de Tournehem, rappella Mr. Soufflot dans cette capitale, le nomma contrôleur de Marli, & lui confia bientôt après le contrôle de Paris, vacant par la mort de Mr. d'Isle. Dans le même tems, une occasion unique, & la plus brillante pour déployer les talens d'un grand architecte, vint, pour ainsi dire, s'offrir au-devant de lui. Il fut chargé de la construction de la nouvelle Basilique de Ste. Genevieve, dont les fondations ont été jetées en 1756. Enfin, l'année suivante, il obtint le cordon de Saint-Michel, & l'admission à l'académie royale d'architecture. Les charges de contrôleurs-généraux & particuliers ayant été supprimées en 1776, il fut nommé par commission intendant général des bâtimens, & eut mort revêtu de cette qualité & de tous les titres auxquels il pouvoit prétendre. Mais un bonheur inaltérable n'est point le partage des humains en général, & encore moins de ceux qui s'élèvent au-dessus de la foule. La possibilité de la construction du dôme de Ste. Genevieve a été mise en doute,

ce doute a pris faveur dans le public. Quoique cette critique ait été combattue par les calculs de Mr. Ganthey, ingénieur des ponts & chaussées, & par Mr. l'abbé le Bossut, de l'académie des sciences ; quoique Mr. Soufflot parût lui-même la dédaigner, il en fut très-vivement affecté. Harcelé par ses contemporains pour la construction de son dôme, comme Brunelleschi sur celui de la *Madonna Dei fiori* à Milan, il fut moins heureux que ce dernier, qui éleva le sien au milieu des cris de ses détracteurs. Le triomphe de Mr. Soufflot sur ses ennemis, s'il a lieu, n'est réservé qu'à ses manes.

S'il est vrai que l'envie, comme ses amis le disent, a persécuté ses talens, il faut convenir qu'il n'avoit pas l'art de s'en consoler. Jeune encore, chargé de grands édifices, poussé à pleines voiles par le vent de la fortune, habitué à donner journellement ses ordres à la classe inférieure & nombreuse de ses coopérateurs, comme un général à la tête de son armée, son ton étoit devenu brusque & tranchant. Ce ton, au premier abord, a pu repousser de lui ceux qu'un examen plus approfondi de sa droiture & de ses bonnes qualités avoit remplis d'estime. Quand il avoit eu le tems de se gourmander lui-même sur ses vivacités, on l'entendoit presque toujours le lendemain demander excuse des emportemens de la veille. Il aimoit la gloire, mais il l'aimoit noblement acquise ; il ne s'est jamais permis aucun écart en faveur d'une décoration plus brillante, lorsqu'elle pouvoit altérer la fortune de ceux qui se confioient à lui. Le calcul étoit toujours à côté du talent.

Dans le dernier Journal p. 413 l. 21. *n'en*, lisez *ne*. — P. 415, l. 12. *générales*, lisez *généraux* (en substituant le mot de *fastes* à celui d'*annales*, j'ai oublié de changer le genre de l'épithete). — P. 468 l. 20, *aimentée*, lisez *aimentée*.